

A36A1

A13\0399-2-47

1939

OFF

INVENTAIRE

1938

OEUVRES D'ART

GÉRARD MORISSET

BIBLIOTHÈQUES

RENÉ GARNEAU

ARCHIVES

HENRI FONTAINE



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE



Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec 

I N V E N T A I R E

D E S

O E U V R E S D ' A R T

D E S

B I B L I O T H E Q U E S

E T D E S

A R C H I V E S

1 9 3 8

A -BIBLIOTHEQUE

- A-1 - Conté:
- A-2 - Population: Française: Anglaise: Etrangère:
- A-3 - Cité, ville ou municipalité:
- A-4 - Population: Française: Anglaise: Etrangère:
- A-5 - Nom de la bibliothèque:
- A-6 - Adresse:
- A-7 - Bibliothèque civique, paroissiale, scolaire, collégiale, universitaire, de compagnie, d'association; publique, privée, spéciale, gratuite, réservée aux abonnés ou à une classe spéciale de lecteurs (lesquels)?
- A-8 - Date de sa fondation:
- A-9 - Horaire: tous les jours de l'année, sauf les mois de:
sauf les jours suivants:
de h.a.m. à h.p.m.
- A-10 - Spécialité:
- A-11 - Associations auxquelles appartient la bibliothèque:
- A-12 - Sa collaboration avec d'autres institutions:
- A-13 - Publicité organisée? Comment? - Rapports annuels? Bulletins? Autres publications? Bibliographies? Journaux? Expositions? Cinéma? Affiches? Circulaires? Radio? Conférences?
- A-14 - Histoire sommaire de son évolution:

B - CONSERVATEUR

- B-1 - Nom et prénoms:
- B-2 - Adresse personnelle:
- B-3 - Nationalité:
- B-4 - Religion:
- B-5 - Date de sa nomination:
- B-6 - Formation technique:
- B-7 - Expérience:
- B-8 - Age:
- B-9 - Marié? Célibataire? Veuf ou veuve?
- B-10 - Combien d'enfants?
- B-11 - Salaire actuel:
- B-12 - Salaires antérieurs:
- B-13 - Minimum et maximum de salaire:
- B-14 - Années de service dans cette bibliothèque:
- B-15 - Heures de travail:
- B-16 - De qui relève-t-il:
- B-17 - Ses responsabilités à l'égard de ses chefs:
- B-18 - Sa juridiction sur le personnel:

C - PERSONNEL

- C-1 - Mode d'engagement: a/ par concours? système:
b/ par le conservateur? conditions:
c/ autres méthodes:
- C-2 - Compétence requise: a/ Formation technique:
b/ Degré d'instruction:
c/ Cours de bibliotechnie:
d/ Années d'expérience:
e/ Aucune:

- C-3 - Les cours de bibliotechnie sont-ils exigés? conseillés?
encouragés? Comment?
- C-4 - Convocation des a/ bibliothécaires:
b/ employés: Quand?
- C-5 - Donner la liste détaillée des a/ bibliothécaires professionnels;
b/ des assistants;
c/ des employés;
en spécifiant, dans chaque cas,

- 1 - L'âge:
- 2 - Marié? Célibataire? Veuf ou veuve?
- 3 - Nombre d'enfants:
- 4 - Salaire actuel:
- 5 - Minimum et maximum:
- 6 - Heures de travail:
- 7 - Formation technique:
- 8 - Degré d'instruction:
- 9 - Années d'expérience:

D - FINANCES

- D-1 - Système de comptabilité:
- D-2 - Année solaire ou début de l'année fiscale:
- D-3 - Publie-t-on un rapport officiel? Quand?
- D-4 - ACTIF: Valeur des livres et périodiques:
Valeur de l'édifice, de l'ameublement:

REVENUS

- D-5 - Budget annuel:
- D-6 - Contribution des lecteurs: a/ abonnement:
b/ garantie, dépôts:
c/ amendes:
d/ autres sources:
- D-7 - Autres revenus: a/ Secrétariat provincial:
b/ Municipalité:
c/ Autres institutions:
d/ Budgets spéciaux:
e/ Dons:
f/ Dotations:
g/ Héritages:
h/ Vente de livres:
i/ Vente de périodiques:
j/ Autres:

DEPENSES:

- Français Anglais Etrangers
- D-8 - Achat des livres: a/ Ouvrages de référence:
b/ Ouvrages d'étude:
c/ Littérature d'imagination:
- D-9 - Abonnements aux périodiques:
- D-10 - Salaires:
- D-11 - Reliure et réparations:
- D-12 - Mobilier et articles de bureau:
- D-13 - Loyer et entretien:
- D-14 - Assurances; et autres:
- D-15 - Usage de la balance non dépensée:
- D-16 - Initiatives spéciales destinées à recueillir des fonds:

E - FONDS DE LA BIBLIOTHEQUE

- E-1 - Collection principale: a/ Source; b/ Description; c/ Valeur
- E-2 - Collections spéciales: " " "

- E-3 - Départements et succursales: branches ou divisions:
- E-4 - Mode d'acquisition: Achats mensuels? hebdomadaires? annuels? irréguliers?
- E-5 - Dons en livres, périodiques ou autres:
- E-6 - Echange: a/ entre bibliothèques; b/ avec les éditeurs; c/ avec les libraires; d/ autres:
- E-7 - Routine des achats:
- E-8 - Nombre approximatif de fois qu'un livre relié change de mains avant de nécessiter une nouvelle reliure?

F - CHOIX DES LIVRES

- F-1 - Qui choisit les livres?
- F-2 - " " " périodiques?
- F-3 - Sur quels principes?
- F-4 - Principales sources bibliographiques:
- F-5 - Tient-on compte des besoins de la région?
- F-6 - Tient-on compte des demandes des lecteurs?

G - CLASSIFICATION DES LIVRES

- G-1 - Qui est en charge du service de classification?
- G-2 - Depuis quand?
- G-3 - Système: Dewey, Brussels, Brown, Cutter, Congress; d'après la reliure, le format, l'accession, par ordre alphabétique, par ordre de matières, ou autre:
- G-4 - Catalogue: Système: par noms d'auteurs, de titres, de sujets, catalogue dictionnaire, topographique, autre:
Genre: sur fiches, feuilles mobiles, registres, imprimé, photocopie?
- G-5 - Systèmes antérieurs:
- G-6 - Pourquoi l'a-t-on modifié?
- G-7 - Date du dernier catalogue:
- G-8 - Dates des catalogues antérieurs:
- G-9 - Comment sont catalogués les additions nouvelles?
- G-10 - Y a-t-il un catalogue imprimé à vendre? distribué gratuitement? périodique?
- G-11 - Combien de fiches pour chaque ouvrage: auteur, titre, sujet, référence, accession, topographique, autres:
- G-12 - Dimensions des fiches:
- G-13 - Fiches imprimées? écrites à la main? au dactylographe?
- G-14 - Le catalogue est-il à la portée du lecteur?
- G-15 - BROCHURES: a/ Qui les catalogue?
b/ Système:
c/ Comment sont-elles disposées pour la consultation?
d/ Comment les conserve-t-on?
- G-16 - PERIODIQUES: a/ Qui les catalogue?
b/ Système:
c/ Comment sont-ils disposées pour la consultation?
d/ Tient-on à date un index des articles importants?
- G-17 - Qui est chargé de préparer les livres pour l'usage des lecteurs?
- G-18 - Système:
- G-19 - Temps requis:
- G-20 - Coût moyen de la préparation d'un volume:

H - SERVICE DES PRETS

- H-1 - Qui en est chargé?
- H-2 - Enregistrement des lecteurs: a/ gratuit;
b/ abonnement: montant, période,
privilèges;
c/ dépôt:
- H-3 - Nombre de livres prêtés à la fois:
- H-4 - Période du prêt:
- H-5 - Amendes; règlements:
- H-6 - Nombre de lecteurs enregistrés: a/ Adultes: hommes: femmes:
b/ Enfants: garçons: filles:
- H-7 - Classe de lecteurs:
- H-8 - Circulation annuelle: a/ Adultes: oeuvres d'imagination
b/ Enfants: ouvrages d'étude
- Si possible, spécifier pourcentage des lecteurs pour chaque matière: généralités, philosophie, religion, sciences sociales, éducation, philologie, sciences, arts, littérature, histoire, voyages, géographie, biographies, brochures, périodiques, Canadiana, bibliothéconomie, etc.
- H-9 - Circulation annuelle par tête: a/ hommes: femmes: total:
b/ garçons: filles: total:
- H-10 - Horaire: Combien d'heures par jour, de jours par semaine, de semaines par mois, de mois par année?
- H-11 - Ouverte le soir? Quand? Classe de lecteurs? Circulation?
- H-12 - Règlements spéciaux pour les lecteurs du soir?
- H-13 - Règlements du prêt aux étrangers, re dépôt, privilèges, identification, garanties, période du prêt, etc.
- H-14 - Les lecteurs peuvent-ils choisir leurs livres par correspondance? par téléphone?
- H-15 - Livre-t-on les livres à domicile?
- H-16 - Echange-t-on des livres avec d'autres bibliothèques?
- H-17 - Prête-t-on des livres à d'autres institutions?
- H-18 - Précautions contre les maladies contagieuses?
- H-19 - Règlements spéciaux relatifs aux périodiques?

J - SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

- J-1 - Qui en est chargé?
- J-2 - Local spécial?
- J-3 - Comment est-il organisé?
- J-4 - Les ouvrages de références sont-ils à la disposition du lecteur? Classifiés?
- J-5 - Les périodiques sont-ils à la disposition du lecteur? Catalogue?
- J-6 - A qui sert le plus le service des renseignements?
- J-7 - Sur quelles questions surtout?
- J-8 - Donne-t-on des renseignements par téléphone et par correspondance?
- J-9 - Orientation donnée au lecteur: a/ préparation de bibliographies;
b/ dossier de chaque lecteur;
c/ transcription de documents;
d/ photostat;
e/ collaboration avec d'autres institutions;
- J-10 - Les réponses sont-elles conservées?
- J-11 - Que fait-on au point de vue des problèmes non résolus?

K - SALLE DE LECTURE

- K-1 - Qui en est chargé?
- K-2 - Où est-elle située? Accès facile? Ameublement convenable? Papeterie?
- K-3 - Combien de personnes peuvent y travailler à la fois?
- K-4 - Eclairage? Ventilation? Autres commentaires:
- K-5 - Les ouvrages de référence et les périodiques sont-ils commodément disposés?
- K-6 - Qui la fréquente le plus:
- K-7 - Heures d'affluence:
- K-8 - Surveillance des lecteurs:
- K-9 - Contrôle des ouvrages consultés: Pertes approximatives:
- K-10 - Cette salle sert-elle à d'autres fins? Lesquelles?

L - LOCAL DE LA BIBLIOTHEQUE

- L-1 - Loué, acheté, donné, prêté? Par qui et de qui?
- L-2 - A quelles autres fins sert ce local?
- L-3 - Construit spécialement ou aménagé à cette fin? A l'épreuve du feu?
- L-4 - Disposition et nombre de pièces: avantages et inconvénients:
- L-5 - La disposition des pièces permet-elle une surveillance effective?
- L-6 - Le comptoir des prêts est-il placé près des magasins et de la salle de lecture?
- L-7 - La manutention des livres s'y fait-elle d'une façon pratique?
- L-8 - Où sont les fichiers?
- L-9 - Les lecteurs ont-ils accès aux livres? Comment les livres sont-ils rangés?
- L-10 - Armoires vitrées? A serrure? Tablettes démontables?
- L-11 - Ameublement convenable? Organisation pratique?
- L-12 - Température favorable aux lecteurs? aux livres?
- L-13 - Eclairage, ventilation, gaieté, propreté, ordre?
- L-14 - Assurance? Inventaire? Système de protection contre le feu?
- L-15 - Abords accueillants? Edifice bien visible?
- L-16 - Horaire affiché à la porte?
- L-17 - A-t-on prévu l'agrandissement éventuel de l'espace réservé aux livres, aux lecteurs, au personnel?
- L-18 - Bibliothèque des enfants? Description.
- L-19 - Y a-t-il un atelier de reliure et de réparations?
- L-20 - Cubage du magasin?

M - STATISTIQUES

- M-1 - Nombre total de titres: a/ Canadiana:
b/ Autres:
- M-2 - Nombre de livres: a/ reliés: b/ non reliés:
- M-3 - Nombre de brochures: a/ Canadiana: b/ autres:
- M-4 - Combien de livres sur chacune des matières suivantes:
 - a/ Généralités et ouvrages de référence;
 - b/ Bibliotechnie;
 - c/ Philosophie;
 - d/ Droit et sciences sociales;
 - e/ Philologie;
 - f/ Sciences;
 - g/ Beaux-arts;

- h/ Littérature;
- i/ Histoire;
- j/ Géographie;
- k/ Canadiana;

- M-5 - Pourcentage a/ des ouvrages d'étude; b/ des oeuvres d'imagination;
- M-6 - Donner la liste complète des journaux auxquels est abonnée l'institution, divisés en français; b/ anglais; c/ canadiens-français; d/ anglo-canadiens ou canadiens-anglais; e/ autres journaux étrangers;
- M-7 - Donner la liste complète des périodiques: même classification.
- M-8 - Donner la liste complète des collections de a/ journaux; b/ périodiques; spécifier s'ils sont reliés ou non, si ces collections sont complètes: énumérer les numéros qui manquent ou les doubles; même classification.
- M-9 - Liste et description des incunables canadiens ou étrangers.
- M-10 - Autres livres rares.
- M-11 - Reliures d'art.
- M-12 - Manuscrits.
- M-13 - Bibliographies.
- M-14 - Collections d'une valeur spéciale.
- M-15 - Collections d'ouvrages de référence de grand prix.
- M-16 - Liste d'ouvrages de bibliothéconomie.
- M-17 - Découpures de journaux et albums.
- M-18 - Index de périodiques.
- M-19 - Ouvrages à l'Index.
- M-20 - Archives.
- M-21 - Gravures, dessins, etc.
- M-22 - Autographes.
- M-23 - Cartes et atlas.
- M-24 - Photographies.
- M-25 - Transparents.
- M-26 - Films.
- M-27 - Peintures.
- M-28 - Sculptures.
- M-29 - Musique.
- M-30 - Numismatique.
- M-31 - Collections de timbres.
- M-32 - Musée.

N - BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

- N-1 - Combien d'élèves: âge: 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
a/ garçons
b/ filles
- N-2 - Combien de professeurs: a/ religieux:
b/ laïques:
- N-3 - De quel ordre religieux:
- N-4 - Diplômes émis par l'institution:
- N-5 - La bibliothèque est-elle réservée aux élèves?

Québec, le 16 janvier 1939

A l'honorable secrétaire
d'Etat de la Province,

et à

l'honorable ministre
du Commerce et de l'Industrie,
Hôtel du Gouvernement, Québec.

Messieurs les ministres,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen le rapport des trois équipes respectivement chargées, de mai à septembre 1938, de l'Inventaire des Oeuvres d'art, des Bibliothèques et des Archives de la Province. Ce mémoire rappellera brièvement quel fut le territoire auquel chacun des équipiers limita son inventaire; énumérera au point de vue statistique les résultats positifs de la conduite des recherches et en résumera les conclusions d'une manière qui vous permettra de juger dès maintenant de l'importance de ces trois inventaires pour une connaissance nouvelle, vraiment objective et vraiment historique cette fois, de notre trésor national d'oeuvres d'art, d'archives et de bibliothèques.

L'esprit de travail, le sens de la recherche chez nos enquêteurs n'auraient guère profité aux inventaires si les chefs d'équipes ne s'étaient d'abord arrêtés à déterminer les buts à atteindre et les méthodes à suivre dans la marche du travail; s'ils n'avaient d'abord posé les cadres précis à leur activité. Il n'est pas inutile de rappeler ces buts et ces méthodes puisque, sans leur connaissance, l'Inventaire apparaîtrait nécessairement comme une masse inorganisée de détails recueillis on ne saurait pourquoi et on ne saurait comment.

Aux trois sections de l'Inventaire on peut reconnaître immédiatement deux buts généraux sur lesquels nous n'insisterons pas puisque à eux seuls ils ont probablement suffi, messieurs les ministres, à vous inspirer l'heureuse initiative de l'institution des enquêtes artistique, bibliographique et archivistique: une connaissance raisonnée et méthodique de nos oeuvres d'art, de nos bibliothèques et de nos archives et, conséquence naturelle de cette idée mère, la conservation organisée et encouragée ou tout simplement surveillée de nos richesses dans ces trois domaines de notre vie intellectuelle.

D'autres motifs particuliers à chacun des inventaires ont guidé le travail des équipiers. Ceux de l'Inventaire artistique n'ont pas perdu de vue, au cours de leurs recherches, que l'Etat, qui achète pour ses différents musées, les oeuvres qui lui paraissent le plus symboliques de l'esprit de notre peuple, leur demandera sûrement une direction, tout au moins des conseils dans sa procédure et ses objets d'acquisition, et ils ont préparé une documentation abondante dans ce sens. Ils n'ont pas négligé non plus le point de vue de la vulgarisation de l'éducation artistique et ils ont pris, des oeuvres étudiées, une connaissance à la fois complète et simple qui leur permettra d'élaborer les notions d'une histoire de l'Art canadien accessible à tous.

L'Inventaire des Bibliothèques avait deux buts très précis à remplir: celui de renseigner par une enquête statistique et qualitative le Secrétaire d'Etat de la Province sur l'opportunité d'instituer des cabinets de lecture qui serviraient à l'éducation post-scolaire et à la culture générale de notre public, et de faire le point de nos richesses bibliographiques et bibliophiliques pour en tirer un meilleur rendement scientifique. Le premier de ces buts a été atteint et vous verrez dans la partie de notre rapport collectif qui a trait à l'Inventaire des Bibliothèques à quelles conclusions reposant sur

quels faits l'enquêteur spécialement chargé de l'étude d'un système de cabinets de lecture est arrivé. L'autre but, de proportions plus étendues, a été largement entamé et les équipiers qui s'y sont appliqués vous offriront plus bas une étude des richesses de quelques-unes de nos grandes bibliothèques qui, par ses premières conclusions, étonnera le public cultivé sur leur valeur, et sur le nombre et la qualité des informations savantes à en tirer. L'équipe des bibliothèques a aussi prévu que le Gouvernement de la Province pourrait, soit au décès de quelque bibliophile, ou par voie d'échange avec une bibliothèque, acquérir des ouvrages rares ou précieux et elle a noté dans les collections privées où elle a pu pénétrer tous les livres qui lui ont paru le plus dignes d'être achetés.

L'équipe des Archives s'était fixé comme but la recherche des pièces qui pouvaient compléter d'un point de vue documentaire l'Inventaire des Oeuvres d'art, des Bibliothèques et même l'Inventaire économique. Dès les premiers jours de travail, en constatant l'indigence des systèmes de classification, l'ignorance de la valeur des documents et des moyens de les utiliser, elle s'est décidée à faire la revue sommaire des dépôts pour en arriver sur chacun à une idée synthétique qui fasse connaître la spécialité à laquelle ce dépôt est voué et tienne lieu auprès des chercheurs des rapports et catalogues qui n'existent pas et qui n'existeront peut-être jamais. Il est évident que ce qui a manqué jusqu'ici à plusieurs de nos historiens c'est de savoir à quel dépôt d'archives s'adresser pour y puiser l'information se rapportant au sujet qu'ils voulaient traiter. On connaît les sources de notre histoire recueillies aux archives nationales ou provinciales, mais sait-on qu'on ne peut pas écrire une histoire complète de l'éducation sans consulter les dossiers abondants de l'École normale Jacques-Cartier et des plus anciens collèges de la Province, et même sans passer de longues heures à étudier certaines collections particulières comme celle de M. Brisebois, à la Pointe-Saint-Charles? C'est donc le but de l'Inventaire de nos archives que d'orienter d'une façon plus sûre et plus rapide nos historiens vers les dépôts où ils trouveront une documentation à peu près inédite qui est essentielle à leurs recherches.

Des buts différents imposent des méthodes de travail différentes. Les trois sections de l'Inventaire ont donc suivi chacune des méthodes spécifiques, dont l'exposition, beaucoup mieux que le rappel de l'itinéraire et des courses de chaque équipier, vous permettra de juger leur travail en le comprenant.

Celles de l'équipe des Beaux-Arts ont consisté d'abord, dans l'examen de toutes les pièces d'archives, livres de comptes et de raison des fabriques, lettres et documents privés, monographies, etc qui pouvaient l'éclairer sur l'oeuvre découverte et ses alentours. En somme, critique de sources et critique d'attribution et, par l'appréciation esthétique de l'oeuvre elle-même, critique d'art proprement dite.

L'Inventaire des Bibliothèques ayant dirigé son travail dans deux sens, l'étude de l'institution des cabinets de lecture et le relevé de nos richesses bibliographiques, l'enquêteur chargé de la première de ces tâches entreprit le relevé statistique des bibliothèques publiques, universitaires, paroissiales, scolaires et collégiales de la Province, de leur contenu, de leur personnel et de leur clientèle, de leurs ressources financières et de leur puissance de rayonnement. Il examina les besoins et les goûts intellectuels des régions qu'il visita, s'enquit de la mentalité de leurs paroissiens auprès des curés et du développement culturel des populations auprès des éducateurs, des hommes de profession, etc.

Les équipiers chargés de la partie bibliographique et bibliophilique du même inventaire travaillèrent en profondeur dans quelques bibliothèques collégiales, conventuelles et scolaires. Ils en examinèrent chacun des volumes pour en déterminer la valeur d'utilisation ou la valeur bibliophilique d'après les meilleurs ouvrages de bibliographie européenne et canadienne: Brunet, Quérard, Barbier, Gagnon, Lecler. Ils étudièrent les origines et le développement de la bibliothèque par de continuelles références aux archives de la maison qui leur était ouverte et ils complétèrent par des recherches dans les collections d'anciens journaux et quelques rares monographies les renseignements qu'ils avaient recueillis sur place.

L'équipe des Archives, dans chaque dépôt qu'elle visita, étudia attentivement le catalogue et en fit des résumés systématiques dont l'uniformité permettra d'avoir une connaissance précise et rapide des fonds les plus importants de la Province. Puis, elle fit d'un grand nombre de pièces inédites et dont la valeur d'utilisation lui semblait indiscutable, des analyses soignées qui devraient faciliter le travail des chercheurs.

Une fois recueillis, selon les différentes méthodes que nous venons d'exposer, les documents devaient être classés par les différentes équipes d'une façon qui en rendit la consultation accessible à tous. Chacune des sections de l'Inventaire a donc établi, pour la conservation et l'utilisation du résultat de ses recherches, un procédé de classification qui, si on ne veut ne perdre aucun fruit du travail, devra être maintenu aussi longtemps que les inventaires ne seront pas terminés.

L'équipe des Beaux-Arts a adopté le classement de ses dossiers-souches par noms de lieux, avec fiches de référence aux noms d'artistes, à la nature des objets, à la bibliographie et aux dépôts d'archives. La classification des photographies se fait aussi par noms de lieux.

L'Inventaire des Bibliothèques divise ses fiches bibliographiques en deux catalogues alphabétiques par noms d'auteurs ou par premiers mots des titres pour les ouvrages anonymes: l'un pour les livres étrangers, l'autre pour les livres canadiens. Il est bien entendu que les noms des collaborateurs, des traducteurs et des annotateurs des ouvrages figurent à leur rang dans la série alphabétique chacun sur une carte secondaire ou de rappel. Ces deux catalogues alphabétiques sont doublés par deux catalogues méthodiques, le premier consacré aux ouvrages étrangers, l'autre aux canadiens, dont les divisions ont été déterminées d'après celles qu'a établies Léopold Delisle dans ses Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque. (Paris, Champion, s. d., pp. 79sqq)

De plus l'équipier chargé de la partie statistique de l'Inventaire a commencé l'établissement du dossier complet, tant au point de vue de l'organisation administrative qu'au point de vue financier et statistique, de chacune des bibliothèques qu'il connaît. L'équipe des Bibliothèques songe aussi à la mise en fiches par noms d'éditeurs des ouvrages canadiens antérieurs à 1900, qui fournirait à nos bibliographes les éléments de l'histoire matérielle du livre canadien qu'on devra bien écrire un jour ou l'autre.

L'équipe des Archives a adopté un système de fiches sommaires d'appréciation et de statistique qui donneront aux chercheurs cette vue d'ensemble du contenu de nos dépôts qui est le but premier de cet inventaire. De plus, elle a commencé dans un autre catalogue l'analyse sommaire, et, dans certains cas, la transcription des pièces les plus précieuses qu'elle a relevées. Ces deux séries de fiches sont classées par noms de lieux, avec cartes de référence par noms patronymiques et par noms de sujets.

Voilà, messieurs les ministres, un exposé des buts, des méthodes et des principes d'organisation de travail qui ont guidé nos recherches et qui devront les inspirer encore si on veut que les Inventaires entrepris aient toute leur efficacité pratique. Est-il besoin d'ajouter que les conditions d'inventaire pour les trois sections qui n'avaient sous la main que des instruments de recherche incomplets: monographies bâclées, classifications non systématisées, collections de journaux et de revues sans table, absence d'inventaire dans les dépôts d'archives, n'étaient guère favorables à une conduite rapide des opérations. Nous avons compensé à cela par le soin, la continuité de l'effort et un sens de la collaboration qui compte pour beaucoup dans les premiers succès de cette entreprise. Vous trouverez d'ailleurs un exposé des fruits de cette collaboration dans la lecture des rapports particuliers de chacun des chefs d'équipes, dont voici la teneur.

I N V E N T A I R E D E S
O E U V R E S D ' A R T

I

I N T R O D U C T I O N

Les oeuvres et les documents qu'ont étudiés les enquêteurs de l'Inventaire des Oeuvres d'art, au cours de l'été 1938, confirment les conclusions qu'ont esquissées Jules Bazin et Gérard Morisset dans leur rapport de l'an dernier et Maurice Gagnon dans un de ses mémoires mensuels. Ces conclusions, il importe de les rappeler brièvement, pour la clarté et la meilleure compréhension des chapitres qui vont suivre.

Il est naturel que les traditions françaises, spécialement parisiennes, aient été le point de départ de l'Art canadien. Débuts moins modestes qu'en ne le croit. Bien des indices et des pièces d'archives démontrent que nos ancêtres, économes et pourtant fastueux, n'ont rien épargné dans l'édification de leurs monuments civils et dans leur ornementation. (Sans doute retardaient-ils un peu sur la mode, comme tous les coloniaux, du reste.) D'où une floraison d'édifices que le temps n'a pas épargnés, mais que nous connaissons par les dessins des topographes et les descriptions des mémorialistes.

Les traditions françaises n'ont pas implanté ici un style uniforme, figé en formules, reconnaissable en tout temps, mais des procédés constructifs et décoratifs. Nos artisans s'en sont emparé comme d'un bien de famille et les ont vite assimilés. Ils ont fait école. Ecole extrêmement variée, bigarrée même. De Mallet à Chaboillé, du Frère Luc à Plamondon, des Levasseur aux Jourdain dits Labrosse, de Vézina et de Bolvin à Antoine Cirior, de Ranveizé et de Laurent Anyot à Cruickshank et à Solomon Marion, les formes se ressemblent avec la curieuse diversité des physionomies familiales et se distinguent par des caractères nouveaux. Les artisans que nous venons de nommer -- et nous pourrions leur adjoindre des maçons et des peintres, des sculpteurs et des ferronniers -- ont eu des apprentis, des disciples, tout au moins des émules. Chez ceux-ci, même entente de la tradition, même interprétation fantaisiste des formes, même bonhomie dans la composition. Après l'oeuvre d'un grand artisan comme Liébert et d'un artiste quasi complet comme François Baillaigé, on trouve une phalange d'artisans qui ont donné au Bas-Canada la figure pittoresque et attachante qui était la sienne vers 1830.

A cette époque, écrivions-nous l'an dernier, la nation canadienne se suffisait à elle-même. Des matières premières qu'elle extrayait de son sol, elle produisait tout ce qui servait à son existence laborieuse et réfléchie. Elle s'était créé une architecture sobre et avenante; elle possédait une école de portraitistes peu raffinés, il est vrai, mais épris de réalisme; elle faisait vivre avec largesse une légion de sculpteurs ingénieux; elle était fière de ses orfèvres qui, de louis d'or et d'écus, fabriquaient des vases et des ustensiles que nos voisins se disputent aujourd'hui à coups de billets de mille; bref, elle nourrissait elle-même ses artisans et les soutenait avec cette générosité qui est le propre des nations saines.

Hélas ! entre 1840 et 1860, nos traditions artistiques perdent beaucoup de leur vigueur pour devenir quasi inexistantes à l'aurore du XXe siècle. Le romantisme, la vague archéologique européenne, la fin de notre isolement, la manie de l'imitation grandiloquente -- propre, du reste, aux nations faibles --, ces causes et d'autres encore ont fait dévier notre marche en avant et appauvri notre civilisation. Sur ce point, l'étude des livres de comptes et des archives nous en apprend plus que les manuels; et non seulement elle pose les jalons du cheminement du goût chez les Canadiens français, mais encore elle apporte aux historiens un faisceau de preuves sur les causes de notre infériorité intellectuelle et, aux économistes, des mentions précises sur les arts et métiers de la construction...

Telles sont, après deux ans de travaux, les conclusions sommaires auxquelles nous parvenons. Entrons maintenant dans les détails.

1 1

ARCHITECTURE

De tous les édifices civils et religieux que les enquêteurs ont inventoriés en 1938, aucun ne remonte dans son intégralité au Régime français. Nos habitations de pierre, qu'a fait connaître la Commission des monuments historiques dans Vieux manoirs, Vieilles maisons, ont subi des altérations plus ou moins graves dans leurs façades et, à l'intérieur, des transformations profondes, sinon radicales. C'est le cas du manoir Colville, à Mascouche, du dépôt de la Compagnie du Nord-Ouest à l'Assomption, du calvaire d'Oka et d'un grand nombre d'églises et de maisons qui font le charme des rives du Saint-Laurent. En poursuivant avec méthode leur dénombrement, nous en constatons la diversité de plans et d'élévations de décor et de mouluration; en étudiant avec soin les photographies de monuments disparus depuis cinquante ans et plus, nous pouvons esquisser les traits de notre architecture.

Les influences normande, poitevine et champenoise sur notre architecture domestique sont nettement visibles, aux yeux de qui a voyagé dans la province française. Cependant nos maçons ont dû, (1) (à cause des matériaux,) altérer certains modes de construction en usage en France, apportant ainsi des changements notables à l'aspect des édifices. Citons un seul exemple. On sait qu'en France les toitures se déversent dans les chéneaux de pierre ou de métal qui couronnent les murs. La rigueur de notre climat a forcé nos maçons à reporter les larmiers en dehors des murs, afin de protéger la maçonnerie contre les infiltrations et la gelée; c'est l'origine du profil en cavet de la naissance des toitures et des clochers de nos anciennes églises et de nos vieilles maisons.

Notre architecture religieuse antérieure à 1830 se ramène à deux types: les églises à la récollette et les églises à transept.

Les premières ont été édifiées généralement par des missionnaires récollets, d'après le modèle qu'on avait donné le Frère Luc en 1670, à la chapelle de son Ordre, à Québec (aujourd'hui la chapelle de l'Hôpital-général). Ce type d'église a eu beaucoup de vogue. On le retrouvait naturellement chez les Récollets de la Haute-Ville (chapelle incendiée en 1796) et chez les Récollets de Montréal et des Trois-Rivières, chez les Jésuites de Montréal et de Québec; on le retrouvait encore à l'église de la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, aux anciennes chapelles de l'Hôtel-Dieu et du Séminaire, à l'ancienne église de Sainte-Anne-de-Beaupré (démolie en 1878). De tous ces édifices et de bien d'autres, incendiés, démolis ou transformés, nous avons eu la bonne fortune de retrouver des documents graphiques qui nous renseignent assez exactement sur leurs proportions.

(1) On voudra bien lire: soit à cause du climat, soit à cause des matériaux,

Cependant, il reste des témoins authentiques de ce type d'église: l'admirable chapelle des Ursulines de Québec; celle de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-général; les églises du Sault-au-Récollet et des Grondines, de Sainte-Luce et de Notre-Dame-des-Victoires. Il y en avait autrefois un grand nombre, notamment les ouvrages d'architecture des récollets Augustin Quintal et Alexis Demers. Si bien que, vers 1775, l'évêque de Québec s'éleva avec vigueur contre ce qu'il appelait, avec une pointe d'humeur, les églises à la récollotte (1). Mgr Briand eut à moitié raison: on bâtit désormais des églises à transept en ornant leur sanctuaire à la mode des Récollets.

L'autre type d'église provient directement de la seconde église de Québec (1647) et de la première église de Montréal (1672). Les recherches du Père Charland et de Mlle Bernier nous révèlent bien des faits nouveaux sur ces deux édifices. Ils devaient être pourvus de façades de style jésuite, dessinées par Chaussegros de Léry -- ce qui eût amené probablement ici une floraison du style à la Martellange. Mais le manque de numéraire fit ajourner ces projets. On s'en tint à la simplicité des façades, au galbe pur des clochers, à l'aspect gracieux des absides arrondies, aux proportions élégantes des croisillons. Des églises antérieures à 1760, il n'en reste pas d'intactes. Celle du Cap-de-la-Madeleine est peut-être la plus parfaite; celles de la Sainte-Famille, I.-O. et du Cap-Santé sont parmi les plus importantes; celles de Saint-Pierre et de Saint-François, I.-O., de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Nicolas, de l'Île-Perrot et de Vaudreuil, de Berthier-en-Haut et de Beaumont, d'autres encore, sont moins élégantes assurément mais tout aussi attachantes par leur archaïsme aimable.

D'autres églises n'existent plus, que nous connaissons par la photographie: celles de Lachenaie, des Écureuils et de Champlain, de la Baie-du-Febvre, de Mascouche et d'Oka... (2).

Nous avons longuement insisté, dans notre rapport de 1937, sur l'influence de l'abbé Conefroy. A la demande de Mgr Plessis, Conefroy dessina vers 1800 un plan-type et rédigea un devis complet d'église de campagne; puis il réalisa ses conceptions à Beucherville (1801). Nous avons inventorié quelques églises, filles de Beucherville: Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Paul (Joliette), les anciennes églises de l'Assomption et de Sainte-Rose (Laval), l'église Saint-Augustin (Portneuf), quelques-autres dont les formes ont été altérées au cours du XIXe siècle. La plus belle est assurément l'église de Saint-Roch-de-l'Achigan, qui peut rivaliser avec celles de Lacadie et de Saint-Mathias.

Sans disparaître tout à fait, les types d'églises que nous venons de signaler deviennent rares après 1830. Le gothique d'abord, puis le roman, le byzantin et le néo-classique monumental font une concurrence victorieuse aux traditions canadiennes. Non seulement Notre-Dame de Montréal, édifiée en 1824 par O'Donnell, donne naissance à des églises d'un gothique étriqué, comme celles de Saint-Roch-des-Aulnaies et de La Pêrade, de Saint-Sulpice et de Blainville, d'Yamaska et des Grondines, mais encore elle incite les architectes à transformer en gothique des monuments de style purement canadien. L'exemple le plus pitoyable est l'église de Saint-François-de-Sales (Île Jésus).

Pendant que Bourgeau, continuant à sa manière l'esprit, sinon les formes, de notre art national, élève les églises de Saint-Lin, de Sainte-Rose, de l'Assomption, de Lanoraie, de Saint-Benoit, de Sainte-Scolastique, de Saint-Augustin (Deux-Montagnes) ...; que le jésuite Martin construit Caughnawaga et Saint-Patrice, à Montréal; que John Ostell fait une façade au Sault-au-Récollet et restaure Saint-Eustache; pendant que des architectes anglais et allemands apportent ici l'archéologique savoir de la rêveuse Bavière et

(1) Cf. Archives de Saint-Roch-des-Aulnaies. Lettre de Mgr Briand, 27 juin 1773. Archives des Cèdres. Lettre du même évêque à l'abbé Denaut, 4 avril 1774.

(2) Ces photographies ont été versées au fonds de l'Inventaire.

de la romantique Angleterre, nos propres architectes, devenus savants, pillent les revenus d'art et se livrent au pastiche. L'abondante documentation photographique fournie par Maurice Gagnon jette une lumière crue, cruelle même, sur notre architecture grandiloquente et vide de la fin du XIX^e siècle et du XX^e. A cette époque de mauvais goût et d'imitation succède la réaction actuelle. Les enquêteurs ont apporté au fonds de l'inventaire des études précises et documentées d'œuvres architecturales des quinze dernières années. Citons sommairement les églises de Lachute, de Saint-Lambert et de Saint-Bruno, de Sainte-Geneviève et de Matane, les nouvelles églises de Montréal, celle de Sainte-Thérèse (Montmorency), la chapelle du Sécolasticat de Joliette, par le Père Corboil, etc. Citons encore quelques édifices civils élevés depuis 1925, comme l'établissement du Lac Masson, le hameau d'Oka, etc.

111

SCULPTURE

C'est dans la sculpture que les enquêteurs ont fait les découvertes les plus précieuses. En utilisant les entrées des livres de comptes et les archives des fabriques, en procédant parfois avec lenteur à des recoupements, en s'aidant de comparaisons photographiques, ils ont élucidé bien des points obscurs de notre histoire sculpturale; à la nomenclature de nos sculpteurs, ils ont ajouté une cinquantaine de noms; ils ont retrouvé des œuvres qu'on disait perdues; ils ont identifié un grand nombre d'œuvres anonymes; ils ont apporté une telle masse de documents sur les Levassour et les Jourdain dits Labrosse, sur Bolvin et Cirier, sur Guernon et Liébert, que nos sculpteurs du XVIII^e siècle paraissent être nos artistes les plus originaux et les plus habiles.

Voici des précisions présentées dans l'ordre chronologique.

C'est à l'Ange-Gardien (Montmorency) que se trouvent les plus anciennes pièces de sculpture de l'Ecole canadienne; elles sont parmi les plus belles. Il s'agit des trois retables sculptés par Leblond de Latour vers 1700 et sauvés de l'incendie de 1933. Ce sont des pièces somptueuses de style Louis XIV très orné. Elles sont loin de se présenter à nous telles qu'elles étaient autrefois. En comparant entre elles des photographies, on s'aperçoit même qu'on a fait subir à ces retables des mutilations incompréhensibles; par exemple dans le couronnement du retable central.

Le même artiste -- mort curé de la Baie-Saint-Paul en 1715 -- est l'auteur des anciens autels de Sainte-Anne-de-Beaupré et de chandeliers que nous avons retrouvés à Québec.

Les Levasseur (3) ont-ils étudié sous la direction de Leblond de Latour? On est porté à le croire en examinant leurs œuvres. Elles sont encore nombreuses dans la région de Québec. Les plus riches sont chez les Dames Ursulines. Il y a là deux autels et deux retables d'un style tarabiscoté, il est vrai, mais savoureux. On voit, sur les portes qui conduisent à la sacristie, les plus anciens bas-reliefs canadiens. Des Levasseur, nous avons encore trouvé le maître-autel et les statues de la Sainte-Famille, l.O., les trois statues de la façade du Cap-Santé, le maître-autel de l'Hôpital-général, une douzaine de statuettes conservées dans des communautés religieuses de Québec.

Tout nous porte à croire que l'admirable baldaquin de Neuville est l'œuvre des Levasseur; certains motifs sculptés et les branches du couronnement rappellent, par plus d'un détail, les retables des Ursulines de Québec. Nous savons, par une délibération de 1806, que ce baldaquin était en place en 1778 et qu'on l'embellit vers 1807.

(3) Il nous est impossible en ce moment d'esquisser leur biographie. Et comme ils travaillaient en collaboration, il serait périlleux de les départager.

Sans doute a-t-il été payé par Mgr Bailly de Messein, curé de Neuville jusqu'en 1794; car les livres de comptes ne contiennent aucune mention à ce sujet.

En revanche, d'autres livres de comptes nous apprennent la vogue considérable qu'eurent les Levasseur. En 1716, ils sculptent les armoiries de Mgr de Saint-Vallier, à la cathédrale de Québec; huit ans après, on les retrouve dans le même édifice, en train de tourner des balustres et de réparer la chaire; entre temps, ils participent à la reconstruction du Palais de l'Intendance; en 1725, l'un d'eux, François, sculpte un tabernacle pour l'église de la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, moyennant "cent minots de blé et quatre cents francs en argent"; cinq ans après, un autre Levasseur, Noël, sculpte un tabernacle pour l'église des Trois-Rivières, d'après le plan du Père Augustin Quintal; le même Noël Levasseur travaille à Saint-Augustin (Portneuf) en 1731; chez les Ursulines de Québec, les frères Levasseur, nous l'avons dit, passent plusieurs années à construire les autels et les retables; on les rencontre à Charlesbourg où ils taillent des statues, aux Grondines et à la Sainte-Famille, à Saint-Michel-de-la-Durantaye et à la chapelle du Séminaire, de nouveau à Saint-Augustin et à la Cathédrale de Québec, enfin à Saint-Charles de Bellechasse et à l'Hôpital-général.

Si célèbres soient-ils, les Levasseur ont un concurrent très sérieux dans la personne de Gilles Bolvin. Le Père Jouve nous a fait connaître la biographie et une partie de la carrière de ce sculpteur. Aux œuvres qu'il a décrites et à celles que nous avons trouvées en 1937, il convient d'ajouter les ouvrages que Bolvin a faits à l'église de La Pêrade, le maître-autel de Boucherville, qui date de 1750, les retables qu'il a faits en 1757-1758 à l'église de l'Assomption, l'ancien maître-autel de Champlain, enfin le très beau maître-autel de Berthier-en-haut.

Quelques éléments nous manquent pour parler de l'œuvre de Bolvin à l'église d'Yamachiche; nous pouvons simplement indiquer que, sur les plans du Père Quintal, Bolvin en avait sculpté les autels et le chandelier pascal; au reste, ces ouvrages ont péri dans la destruction de l'église par la foudre en 1780. Antoine Cirier n'a pas l'élégance ni l'habileté de Bolvin, mais il possède une qualité assez répandue chez nous; le sens décoratif. Né en 1718 à Montréal, il a passé sa vie à la Pointe-aux-Trembles et à la Longue-Pointe. Nous le voyons travailler d'abord à Repentigny où, de 1737 à 1761, il reçoit 6,613 livres pour des travaux de sculpture; il n'en reste que les autels latéraux, assez semblables à ceux qu'il a faits en 1738 à l'église de la Longue-Pointe. Toutes les sculptures qu'il a faites pour cette dernière église n'existent plus depuis deux ans: on sait que l'église de la Pointe-aux-Trembles a été incendiée en 1937; mais nous en possédons, grâce à l'abbé Desrochers, d'admirables photographies. On y constate que Cirier avait un talent inégal; le retable était un arc de triomphe imposant, composé d'éléments disparates. Les retables latéraux, d'ordre corinthien, avaient grand air avec leurs colonnes sveltes et leurs frontons bien découppés. Aux ouvrages qu'on connaissait déjà d'Antoine Cirier, nous pouvons ajouter le maître-autel de Saint-Sulpice, qui date de 1757, et quelques ouvrages de sculpture à l'église de l'Assomption. Nous avons trouvé d'autres mentions relatives à Cirier, entre autres à Neuville.

Voici maintenant Philippe Liébert de qui nous avons parlé longuement l'an dernier. La plus alerte et la mieux construite des œuvres de Liébert est assurément la chaire de l'église de l'Assomption (4).

Elle date de 1773. Elle comporte une part de sculpture purement décorative et aussi de la statuaire; les trois anges qui forment piédoche sous la chaire et l'ange sonnant de la trompette qui couronne l'abat-voix sont d'un ciseau souple et facile. Dans la même église, Liébert a sculpté, de 1760 à 1774, les petits retables en forme de portiques qui ornent aujourd'hui l'arrière de

(4) Il en existait une copie à l'ancienne église de Louiseville; elle portait la signature de Louis Narbonne et datait de 1828.

l'église; il avait encore donné le plan d'une balustrade et d'un autel, mais ces ouvrages n'existent plus. Des nombreuses sculptures qu'il avait faites pour l'église de Repentigny en 1761, il ne reste actuellement que le retable du maître-autel; c'est une œuvre de jeunesse dans laquelle il y a de l'inexpérience dans le coup de gouge et de la timidité dans la composition. Plus tard, Joseph Pépin qui a probablement été l'élève de Liébert, reprendra le même plan et le poussera à la dernière élégance à l'église de Saint-Jacques-de-l'Achigan. Nous voudrions insister sur le maître-autel de l'église de Vaudreuil. Nous l'avons longuement examiné; nous l'avons photographié à plusieurs reprises, surtout l'admirable *Ecce Homo*, à l'expression orientale, que Liébert a sculpté sur la monstrance. Signalons une dernière œuvre de Liébert: le maître-autel de l'église de Sainte-Rose et un bas-relief représentant la mort de Saint François-Xavier, également à Sainte-Rose. Ce sont les derniers ouvrages de Liébert.

Nous connaissons jusqu'ici François Guernon dit Belleville par la phrase qu'écrit de lui l'abbé Maurault dans *Oka*. Les vicissitudes d'une mission sauvage. Guernon était originaire de Paris. A son arrivée ici, l'abbé de Terlaye lui confie le soin de sculpter les bas-reliefs du calvaire d'Oka. Guernon n'a pas tari son imagination à composer quelque chose de nouveau; il a tout simplement démarqué les tableaux de Nicolas Lefebvre, qui se trouvaient dans l'église paroissiale. Nous avons inventorié ces sept bas-reliefs violemment colorés, aux figures grimaçantes, au modelé assez simple; ce sont des pièces d'art paysan. On retrouve Belleville à l'Assomption. Là il passe quinze ans, de 1777 à 1792, à sculpter, de concert avec Louis Fourour dit Champagne, le tabernacle de l'Ange-Gardien, des reliquaires, des pilastres et la corniche de l'église. Ces ouvrages existent encore, mais défigurés au cours du XIX^e siècle. Quant à la corniche que Guernon sculpta en 1790 dans l'église de Saint-Sulpice, elle n'existe plus. Il en est de même du reste des travaux que Louis Fourour dit Champagne exécuta pour les églises de Chambly et de Montréal.

Ce que nous avons trouvé en 1938 des œuvres de Quévillon confirme les impressions que nous avons écrites l'an dernier. En sorte que ce sculpteur, bon artisan sans imagination, restera comme un habile organisateur et un maître d'œuvre très méthodique. La plupart des mentions que nous avons transcrites se rapportent à des ouvrages qui ont en partie disparu; comme ceux de l'Assomption, de Repentigny, de Sainte-Rose et de Pierrefonds, de l'Île-Dupas et de Saint-Philippe. A Vaudreuil, il ne reste plus que les stalles et la corniche du sanctuaire.

Il ne peut être question d'énumérer tous les ouvrages que nous avons trouvés des disciples de Quévillon. Ils sont en effet en si grand nombre qu'il faudrait allonger ce rapport de quelques dizaines de pages. Contentons-nous de signaler brièvement les œuvres de Joseph Pépin à l'église des Cèdres et à Saint-Jacques-de-l'Achigan; surtout l'ornementation intérieure de la charmante église de Saint-Roch-de-l'Achigan. Cette dernière église est l'œuvre entière de Pépin et de ses fils. La voûte en est admirable, avec ses losanges ornés de roses et de feuillage et ses motifs sculptés et dorés. La chaire ressemble à celle de Saint-Hilaire de Rouville sans en avoir l'élégance souveraine. Le maître-autel est une pièce curieuse; les prédelles ne sont pas ornées de rinceaux ou d'arabesques comme dans les autres autels de Pépin; on y voit plutôt, en frise symétrique, tous les objets et vases sacrés qui servent au culte: chasubles, dalmatiques, chandeliers, encenseurs, lampes, calices et ciboires, faisceaux d'instruments de musique et de vêtements sacerdotaux.

Dans son ouvrage sur Lachenaie, Traquair se demande où se trouvent aujourd'hui les sculptures qu'y avait exécutées Rollin en 1825. Maurice Gagnon les a retrouvées à l'église de Sainte-Lucie. Ce sont trois autels; les autels latéraux sont peu ornés; le maître-autel, inspiré de l'art de Liébert, est une œuvre gracieuse et fort décorative.

Il faudrait signaler en détail les ouvrages de Saint-James et des François Dugal, de Jean-Baptiste Berret et de Nicolas Ferrin, de Pierre Viau et de Christophe Ferrault, d'un grand nombre d'autres

sculpteurs dont nous avons relevé les noms dans les livres de comptes des fabriques; nous en avons déjà parlé dans nos rapports mensuels; d'autre part, Maurice Gagnon a beaucoup insisté dans son rapport sur l'École de sculpture de Montréal. Toutefois, deux de ces sculpteurs sont plus célèbres. L'un, Amable Gauthier, a porté la sculpture décorative à une élégance toute française. L'autel de Sainte-Elisabeth, les autels de Saint-Barthélémy, les chandeliers de Saint-Sulpice et de Lavaltrie sont des œuvres aussi pures de style et aussi parfaites d'exécution que les ouvrages que Gauthier a faits à l'église de Saint-Isidore. L'autre sculpteur est Louis-Xavier Leprohon. S'il n'a jamais eu de veine dans ses entreprises, par contre il a laissé des œuvres dignes d'intérêt. Par exemple: la voûte de l'ancienne église de l'Ancienne-Lorette, l'ancienne église de Rimouski (dont certains motifs décoratifs sont maintenant au Musée de l'École du Meuble), la décoration de l'église de Louiseville, la chaire et le banc-d'œuvre de l'église de Repentigny. La sculpture gothique de l'église de Saint-Sulpice est son œuvre; et ce qui ajoute au charme de ces sculptures, c'est qu'au milieu de motifs gothiques, l'œil amusé aperçoit des détails de style classique, les seuls que Leprohon avait assimilés.

Urbain Desrochers, Vincent Chartrand et Louis-Basile David se rattachent à l'École de Quévillon, mais avec plus de souplesse et plus d'invention. Le premier avait orné de sculptures l'ancienne église de Saint-Sulpice; le second a laissé des chaires ouvragées comme celles du Sault-au-Récollet et de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; le troisième a décoré, dans l'esprit de Joseph Pépin, la voûte de l'église de la Sainte-Famille, I. O. et l'église de Saint-Jean, I. O.

Si l'art de la sculpture décline après 1850, il n'en est pas moins vrai qu'il compte des artisans ingénieux jusqu'à la fin du XIXe siècle. Tel Victor Bourgeau, de Lavaltrie, neveu du grand architecte; tels Lucien Benoit et Alphonse Durand de Joliette.

La sculpture contemporaine est beaucoup moins riche. Cela tient à l'importance du plâtre; cela tient surtout au désir de simplicité qui se manifeste depuis une vingtaine d'années. Cependant, elle existe. Nous avons inventorié des œuvres de jeunesse de Philippe Hébert et de Napoléon Bourassa de Mover et de Carli, de Laliberté et d'Elzéar Saucy; enfin Maurice Gagnon a apporté de copieuses notes sur l'œuvre d'un artiste du terroir: Olinda Gratton.

On remarquera qu'il a été peu question des sculpteurs de la région de Québec. Et pourtant, l'École québécoise peut aligner un groupe d'artisans moins nombreux sans doute mais tout aussi habiles que ceux de l'École de Montréal. Après avoir signalé les œuvres de nos premiers sculpteurs, il faudrait aborder l'étude des Baillaingé et de leurs élèves. Cette étude serait prématurée, car la région de Québec n'a pas encore été l'objet de recherches spéciales. Réservons donc cette étude pour le prochain rapport général, non sans avoir mentionné les ouvrages des Baillaingé à l'ancienne cathédrale de Québec, aux églises de la Sainte-Famille et de Neuville, les sculptures des Dion à Beauville, les décors sculptés d'André Paquet à Charlebourg, à Lotbinière, à Saint-Charles de Bellechasse et ailleurs, les œuvres des Berlinguet à Beauport et à Québec même. Encore une fois, nous y viendrons l'an prochain.

TABLEAUX D'EGLISE ET PORTRAITS

Il y a quelques années, le feu s'attaquait à l'une de nos plus anciennes églises, l'Ange-Gardien. L'édifice fut détruit, mais on sauva trois peintures, des fragments des retables et l'orfèvrerie. Des peintures, deux étaient attribuées au Frère Luc; et encore, Antoine Roy avait-il émis des doutes sur cette attribution. Quant au tableau du maître-autel, on savait qu'il avait été donné par Mgr de

Laval et qu'il datait de 1671. Aujourd'hui le doute n'est pas possible: deux de ces toiles portent la signature du Frère Luc; la troisième, très abîmée, n'en porte aucun nom; elle est aussi l'oeuvre du peintre récollet. Ces trois toiles datent de 1671.

Ce sont les plus anciennes peintures que nous avons inventoriées en 1938. Sauf, bien entendu, quelques peintures de la collection Cramail, à Québec, et des toiles du Musée de l'Université Laval et du Musée Notre-Dame, à Montréal. Ces deux musées comprennent des primitifs italiens et flamands, voire des panneaux de l'École de Sienna. Nous en avons commencé l'examen. Tâche que rendent ardue les attributions cocasses et contradictoires qui ont cours depuis quelques années. Même constatation à l'égard des peintures de la collection Desjardins. L'un des enquêteurs, Gérard Morisset, a déjà étudié une grande partie de cette collection en une quinzaine d'articles qu'il a versés à l'Inventaire; il en a fait autant à l'égard des collections de peintures que possèdent l'Hôtel-Dieu, les Dames Ursulines et l'Hôpital-général de Québec (5); il a l'intention d'étendre ses recherches à toutes les communautés de Québec, qui ont bien voulu lui ouvrir leurs portes.

Nous avons identifié quelques autres oeuvres du Frère Luc. L'une, une Sainte Famille, se trouve à l'église du même nom, dans l'Île d'Orléans; une autre se trouve dans l'église de Tilly; la mieux conservée, un Ex-voto, se trouve dans l'église des Trois-Rivières et orne aujourd'hui l'église de Saint-Philippe.

Le Frère Luc a exercé une grande influence sur les élèves de l'École des Arts et Métiers de Saint-Joachim et sur nos peintres du XVIIIe siècle: Michel Dessailant de Richeterre, Beaugard, Paul Beaucourt, l'abbé Aide-Créquy, Pierre Le Ber. Ces artisans plus ou moins habiles ont laissé des oeuvres signées et datées: Richeterre à l'Hôpital-général; Beaucourt au Cap-Santé; Beaugard à Saint-Augustin; Aide-Créquy à l'Islet, à Saint-Joachim, à l'Hôtel-Dieu, chez les Ursulines et à la Baie-Saint-Paul; Le Ber chez les Dames de la Congrégation. L'étude de ces peintures malhabiles nous fait pénétrer en plein XVIIIe siècle; mais à côté des toiles qui portent signature et date, que de peintures anonymes! Que de portraits énigmatiques que, seules, des pièces d'archives nous permettront d'identifier. Tels le portrait de Mlle de la Gorgendière, à Beauceville, celui de Montcalm et des Lacerne de Saint-Luc à l'Université Laval, certaines toiles du Château Ramesay et du Musée Mc Cord à Montréal.

Jusqu'au Traité de Paris, on importe de la peinture française. Nous en avons retrouvé à Berthier-en-Haut, à Terrebonne, à l'Assomption et à Oka. Les plus intéressantes sont à Oka. Dans l'église, dix toiles marquent le talent de copiste d'un peintre français, Nicolas Lefebvre; une autre porte la signature de Frontier; ces peintures datent respectivement de 1735 et de 1741.

Sauf le portrait du Père Crespel, récollet (coll. part.), nous n'avons pas vu en 1938 d'autres peintures de François Beaucourt. En revanche, nous avons identifié un grand tableau de Saint Louis par de Heer (1792, église de Vaudreuil) et le portrait du curé Deguire par le même artiste. Du Saxon Berczy, nous avons trouvé un Saint Michel, à Vaudreuil, et une Mort de Saint Joseph, à l'église de Champlain. Ces peintures sont du début du XIXe siècle.

Nous sommes en pleine École canadienne avec Dulongpré qui a peuru de tableaux et de portraits agréables les fabriques de Berthier-en-Haut, de Blainville, de Lavaltrie, de Repentigny, de Saint-Paul (Joliette) et de l'Assomption; Roy-Audy qui a laissé à l'Assomption un beau portrait de Mgr Gaulin et, à Saint-Roch-de-l'Achigan, trois grands tableaux d'un modelé naïf; Yves Tessier dont les peintures (Sainte-Elisabeth, Saint-Jacques-de-l'Achigan et Sainte-Rose) sont d'un style inégal; Vital Desrochers qui a peint à l'Assomption les portraits de la famille Léodol et, à Saint-Eustache, les portraits des anciens curés de la paroisse; François Baillaingé qui a brossé une douzaine de toiles pour des églises de l'île d'Orléans, pour

(5) Ces collections comprennent un peu plus de 400 pièces.

Saint-Roch-des-Aulnaies et pour Québec; Thomas Valin et Matte, de qui nous n'avons guère que des mentions d'archives.

Plamondon est peu représenté dans la région de Montréal. Il l'est à Neuville, où il est mort en 1895, par une trentaine de peintures, tableaux de sainteté et portraits; à Saint-Jean, L.O., par deux Ex-voto; à Joliette par une grande toile de Saint Charles Borromée; à Québec, par un grand nombre de portraits soignés, entre autres ceux de la famille Tourangeau (cinq peintures qui appartiennent à une collection particulière).

Rien de Falardeau, ni de Théophile Hamel, ni de Bourassa. Eugène Hamel a orné l'église de Terrebonne de deux grandes compositions académiques et le parloir de l'Assomption d'un portrait de Jean-Baptiste Meilleur.

Si l'on tient nos artistes à l'écart, c'est pour mieux encourager les peintres de l'Ecole italienne -- au grand scandale de Plamondon qui proteste vertement dans les journaux. Nous pourrions dresser une liste de plus de cent noms italiens. Citons les plus connus: Pasqualoni (région de Québec); Cappello (L'Assomption, Saint-Paul-Ermitte, Montréal et Yamachiche); Zapponi (L'Assomption, l'Ile-Dupas et Saint-Thomas); Francisi (Collège de l'Assomption); Lori Saint-Thomas de Joliette); Oreggia (église de l'Assomption, Joliette, Ile-Dupas, etc.); Pontane (Vaudreuil); quelques-autres moins habiles et complètement oubliés aujourd'hui...

Quelques peintres anglais, comme Hawksott, Dynes et Carey, ont produit des toiles de sainteté et des portraits. On pourrait ajouter quelques noms bavarois et le nom d'un artiste français de lignée, Dupuy-Delaroche.

Les grands producteurs de tableaux d'église à la fin du XIXe siècle sont l'abbé Rieux (Joliette, Mascouche, Montréal), Delfosse, Poirier, Charles Gill, surtout le fécond et insupportable Meloche, disciple de Bourassa, Ludger Larese, Lamarche... Les ouvrages de ces peintres ne valent pas cher; ils dépassent cependant de beaucoup les fades peintures du florentin Nincheri, pourvoyeur infatigable de suavités picturales !

Quelques collections privées sont mieux pourvues d'oeuvres intéressantes. Citons la collection Brisebois, à la Pointe-Saint-Charles, les peintures de l'Ecole normale Jacques-Cartier (où l'on voit trois belles compositions du peintre français Renou), la collection Cramail qui comprend des chefs-d'oeuvre du XVIIIe siècle. Dans ces collections, deux artistes se font remarquer par leur tempérament: Ozias Leduc et Marc-Aurèle Fortin.

Enfin, les enquêteurs ont pris des notes sur les expositions particulières des années 1937 et 1938; en sorte que le dépôt d'archives artistiques apportera des documents sérieux à ceux qui veulent étudier le mouvement pictural contemporain.

V

ORFÈVRES

Que d'aimable simplicité et de maîtrise manuelle dans la production de nos orfèvres ! Du milieu du XVIIIe siècle aux environs de 1860 -- c'est-à-dire pendant la période où nos orfèvres purent vivre de leur art --, les ouvrages en or et en argent massif se succèdent avec la même perfection matérielle; le même souci de noblesse, le même goût de l'ornement sobre et discret. Peu d'innovations dans le style de nos orfèvres: avec Saint-Paul, Delzenne et Ranvoizé, c'est la mode du grand siècle qui se perpétue en Nouvelle-France, avec son caractère de grandeur; le style de Laurent Amyot et de ses disciples (les deux Sasseville, Lespérance, Duquet et Lafrance) est plus fleuri, d'un genre qui ne cesse d'être classique

tout en s'ornant de motifs et de médaillons moins stéréotypés; Cruickshank, quand il ne fabrique pas des pièces dont tout le décor consiste en moulurations, adopte des ciselures d'une précision de médaille; les oeuvres de Pierre Huguet sont facilement reconnaissables aux festons de feuilles de laurier ou de roses qui les ornent; Solomon Marion a fabriqué les pièces d'orfèvrerie les plus somptueuses de son temps; Duval se distingue par la qualité de la matière; quant à Paul Morand, il a moins de métier que ses émules -- au reste, il abandonnera son art devant la concurrence de l'industrie. Bien d'autres orfèvres, de talent inférieur ou de moindre vogue, nous sont connus par des pièces d'archives: Jean-Nicolas Amyot (1750-1821); Jean-Marie Arnault et Narcisse Auclair; Louis Babin et Edouard Barlow; Bisson, René Blache et Boivin (ce dernier ciselait des figures -- celle de Napoléon par exemple); Pierre Bohlé (1788-1862); Carcy et Chambellan; Champagne, Coton et Charles Crotté; William Delisle, Jean Deschevery et Edouard Dorval; Dubreuil, Dupré, Franchère et Jacques Gadois (1686-1750); les Grothé père et fils; les Lacroix; Lamothe, Jean-Baptiste Lemoine, Joseph Lomond; François Millette et Clément Montrais; Charles Montreuil et un nommé Neil; Antoine Olivier et Palin-Dabonville (1696-1774); Pierre Paul et Etienne Plantade; Dominique Rousseau, Narcisse Roy, Saint-Mars, Smith et Tison.

Il est regrettable que nous ne connaissions pas encore les poinçons de tous ces artisans. À l'heure actuelle, combien de marques et de chiffres sont pour nous des énigmes ! Une enquête discrète, que nous menons chez des orfèvres et des antiquaires, nous permettra d'identifier, nous l'espérons, des poinçons anonymes.

Laissons de côté les pièces d'orfèvrerie de l'Ecole française (comme la Madone d'Oka et les vases sacrés de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines de Québec) pour donner quelques détails sur les plus belles oeuvres canadiennes que nous avons inventoriées.

Maurice Gagnon signale une lampe figiolée par Laquis Dangé pour Terrebonne en 1750. C'est la date approximative d'un calice de Saint-Paul qui se trouve à la Sainte-Famille, I. O. Une patène de Ignace-François Delzenne, à Vaudreuil, lui est postérieure de quelques années.

Puis vient Ranvoizé. Il est normal que les églises des environs de Québec (Neuville, les Ecureuils, la Sainte-Famille, I.O., l'Ange-Gardien) possèdent des ouvrages de Ranvoizé. Nous en avons vu dans la région de Montréal, à l'Assomption (un magnifique encensoir daté de 1778), à Saint-Roch-de-l'Achigan (ampoules aux saintes huiles), à Saint-Paul de Joliette (un calice), à Québec (des fourchettes, des cuillers et des timbales) et à Neuville (Coll. part.). Deux calices de Cruickshank, l'un daté de 1775 et conservés à Saint-Jacques-de-l'Achigan, sont d'une belle matière.

Pierre Huguet a beaucoup produit entre les années 1800 et 1810. Tous les ouvrages que nous avons inventoriés portent des festons de feuilles de laurier: un bénitier (Mascouche); un encensoir et un bénitier (Lavaltrie); un bénitier, un encensoir et des ampoules (Sainte-Rose, Laval, -- les feuilles de laurier font place à des roses); un ciboire (Saint-Paul de Joliette); un encensoir et des boîtes aux saintes huiles (Sainte-Elisabeth, 1809); deux ciboires (l'Assomption et Repentigny); une paix, un ciboire et une croix de procession (Vaudreuil). Dans son rapport, Maurice Gagnon signale les oeuvres de Huguet qu'il a vues à Sainte-Anne-des-Plaines et à Saint-Eustache. Nous ajouterons toute une série de vases sacrés que Huguet a fabriqués vers 1806 pour Châteauguay et que nous avons trouvés chez l'antiquaire Baron à Montréal!

L'orfèvre Charles Duval, connu depuis peu, n'a pas eu une clientèle considérable. Maurice Gagnon mentionne de lui une paire de burettes à Sainte-Anne-des-Plaines. A l'église de Vaudreuil se trouve un calice qui porte son chiffre.

Plus connu à Québec, Laurent Amyot a parfois travaillé pour la région de Montréal. A Saint-Sulpice, c'est une aiguière fort élégante; à Saint-Roch-de-l'Achigan, c'est un plateau à burettes; à l'Assomption, ce sont des ampoules de forme classique; à Sainte-Rose, c'est un calice monumental; à la Sainte-Famille et à l'Ange-

Gardien, ce sont des vases sacrés d'une tenue irréprochable. Tous ces ouvrages disparaissent devant la magnifique lampe de Repentigny, dont la panse, tour à tour faite d'argent poli et mat, est ornée de festons de feuilles de laurier en relief.

Solomon Marion paraît être l'orfèvre le plus fécond de son temps. Aux pièces signalées par Maurice Gagnon, nous pourrions ajouter une longue liste d'argenteries, car nous en avons trouvée dans toutes les paroisses que nous avons visitées. La plus originale est l'ostensoir de Sainte-Elisabeth. La manière de Marion s'apparente à celle d'Amyot. S'il recule souvent devant les médaillons en relief, il emploie parfois, et avec bonheur, les fonds quadrillés et les frises d'oves ciselés.

Il nous reste à parler de Paul Morand et des Sasseville. Le premier n'est connu qu'à Montréal, où il s'occupe surtout du raccommodage des argenteries. Il fabrique parfois des vases, mais avec une certaine maladresse. C'est ce qu'on remarque dans un oncensoir daté de 1834 et conservé à l'Assomption, dans le ciboire de Joliette (1841) et dans un calice trouvé à Sainte-Rose. Les deux Sasseville, Joseph, mort en 1827, et François, mort en 1864, sont deux artisans consciencieux qui ne s'aventurent pas dans la composition, mais qui fignolent amoureuxment des pièces à la Ravaisé.

Après 1860, nos orfèvres se muent en importateurs; ils y ont peut-être gagné beaucoup d'argent; du même coup, notre Ecole d'orfèvrerie, si florissante jusque-là, disparaît pour renaître timidement ces toutes dernières années.

V I

D I V E R S

Les enquêteurs de l'Inventaire des oeuvres d'art, s'en tenant aux instructions qu'ils avaient reçues, n'ont pas publié les arts domestiques ni les organiers, ni les recherches économiques, ni les investigations secondaires qui peuvent être utiles aux bibliothécaires et aux archivistes, aux historiens et aux érudits.

X X X

On ne peut pas dire qu'il reste un grand nombre d'oeuvres d'arts domestiques dans la région de Montréal -- non plus que dans la Province. Les antiquaires et les simples brocanteurs ont fait tant de rafles dans nos villages, nos bourgeois ont détruit tant de vieux meubles et d'objets devenus inutilisables, qu'il faut chercher parfois longtemps pour découvrir des pièces dignes d'intérêt. Sans doute y a-t-il encore des chaises de merisier, des armoires de frêne et des catalognes, des banquettes et des secrétaires en bois des Iles, des huches et des lits de style Empire. Mais ces objets, fortement restaurés d'ailleurs, appartiennent le plus souvent à des musées ou à des bourgeois fortunés qui les ont acquis pour en former une collection d'arts paysans.

Au reste, il est quasi impossible de dater ces pièces, d'en connaître l'origine. Tels meubles, qu'on fait remonter au Régime français, paraissent être du Second Empire; telles horloges, qu'on dit de fabrication canadienne, portent un nom anglais et une adresse londonnienne; quant aux chaises et aux fauteuils de style Louis XV, nous en connaissons peu d'authentiques; citons sommairement: le fauteuil de Mgr Donaut, à Longueuil; une élégante console en demi-lune que l'abbé de Calonne a donnée aux Ursulines des Trois-Rivières; quelques pièces conservées dans les anciennes communautés de Québec; deux secrétaires à la mode de Reisoner (Québec, Coll. part.).

Toutes les fois qu'il a été possible de le faire, nous avons noté les marques susceptibles d'identifier les pièces qu'on nous a fait voir; pour les morceaux d'horlogerie, le nom du manufacturier, le numéro d'immatriculation, le poinçon de l'orfèvre. Ainsi nous avons identifié une fort belle montre d'or massif, d'origine anglaise (Londres, 1751), qui a appartenu à Joseph-François Ferrault; une horloge anglaise antérieure à 1800; des fusils et des armes poinçonnés.

Nous avons trouvé et photographié un assez grand nombre de falots fabriqués au Bas-Canada vers 1800 -- l'un porte la date de 1808 (Sainte-Rose); des fanaux en fer-blanc, des lustres en lames d'acier, des croix de fer forgé...

La région de Repentigny était riche autrefois en tissus, car on y faisait de la toile et on y travaillait la laine. Au musée du Collège de l'Assomption, on conserve quelques pièces de toile et des ceintures fléchées. Dans les environs, notamment à Saint-Paul-Ermitte, nous avons vu des peaux de moutons teintées en violet évêque; chose étonnante: la teinture n'a pas changé.

Détail amusant: vers 1820, on cultivait à l'Assomption une variété de courges qui avaient la forme d'une carafe. A l'automne, on vidait les courges mûres, on les enduisait d'une matière grasseuse, puis on les laissait sécher; quelques semaines après, ces courges étaient devenues des gourdes parfaitement étanches. Elles servaient, dit-on, à conserver la jamaïque...

X X X

Les plus anciennes orgues dont nous avons étudié le devis sont celles que Samuel R. Warren a fabriquées pour Saint-Roch-de-l'Achigan (1862), Lavaltrie (sans date), Saint-Paul-Ermitte (cet orgue provenait d'une église protestante de Montréal). Leur timbre est joyeux, claironnant, sympathique; leur mécanisme, un peu fatigué, est d'une facture soignée.

Ce sont des qualités identiques que possèdent les orgues d'Eusèbe Brodeur (Saint-Sulpice, 1867), de Louis Mitchel (Lachenaie, 1860 ; Sainte-Elisabeth, 1865; l'Assomption, 1867; Vaudreuil, 1871; Saint-Patrice, à Québec, 1881) et de Napoléon Déry (Cap-Santé, 1880, et Neuville, 1885).

Après la mort de Warren, vers 1867, la compagnie qu'il avait fondée se transporte à Toronto; elle conserva une partie de sa clientèle québécoise. C'est ainsi qu'elle fabriqua vers 1870 un orgue pour l'église de l'Ile-Dupas.

Avec la Maison Casavant, de Saint-Hyacinthe, nous sommes en pleine période contemporaine...

X X X

Les nombreux extraits que nous avons transcrits des livres de comptes, des journaux d'autrefois et des pièces d'archives publiques et privées, ne servent pas seulement à l'histoire de notre art national; ils aident à la connaissance plus approfondie de notre histoire économique.

Par eux-mêmes d'abord. On comprendra qu'il est utile de savoir que nos ancêtres, hommes quasi illettrés, souvent terre à terre, au surplus pas plus riches que nous, ont dépensé tant d'écus pour l'embellissement de leurs demeures et de leurs églises; et l'on songe que, grâce à leur civilisation forte et encore intacte, ils avaient gardé le sens profond de l'économie bien comprise et du luxe bien placé. A ce point de vue, ils nous donnent une leçon d'énergie et de savoir-vivre.

Les mentions purement économiques -- prix du blé et du lard, de la main-d'oeuvre et de la terre; valeur et échange des monnaies, loyer de l'argent --, qu'un des enquêteurs, Jules Bazin, s'est plu à transcrire ⁽⁶⁾, détruisent bien des légendes qu'ont exploitées

(6) Cf. Livres de comptes de Repentigny, de l'Assomption, de Neuville, de la Sainte-Famille, I. O., de Joliette, de Sainte-Rose, de Vaudreuil et de Saint-Roch-de-l'Achigan.

des historiens candides et précisent singulièrement certains points de notre déchéance économique. Notre incompetence dans ce domaine nous interdit d'en dire davantage.

X X X

Enfin nous avons transmis au chef d'équipe des bibliothèques les notes que nous avons prises sur les bibliothèques paroissiales, sur les achats de livres, sur la bibliographie artistique (7) et, en général, sur les imprimés que nous avons consultés.

Au chef d'équipe des Archives, nous transmettrons prochainement le relevé des livres de comptes, des contrats sous seing privé et des manuscrits que nous avons dépouillés. Ces documents comprennent des originaux et des copies. Nombre de ces pièces sont inédites; les unes ont été publiées d'une façon fragmentaire; d'autres n'ont vu le jour qu'après des amputations qu'on a jugées nécessaires. Elles n'ont pas toutes la même valeur de témoignage. Les unes intéressent une seule municipalité; d'autres, une région; certaines d'entre elles ont l'allure de manifestes politiques ou sociaux; quelques pièces, sans signification immédiate, peuvent jouer un rôle éloquent dans le concert quasi étouffé des papiers jaunis.

Quelles qu'elles soient, elles appartiennent à l'histoire.

En retour, nous avons reçu des autres chefs d'équipe la plus franche et la plus utile collaboration.

René Garneau a dressé, à l'usage de l'Inventaire des Oeuvres d'art, le catalogue des ouvrages artistiques qu'il a trouvés dans les bibliothèques de la Province, complétant chaque fiche par des cotes et des références; il nous a fait connaître des livres et des brochures, des articles de journaux et de revues; il a bien voulu nous signaler des gravures et des lithographies canadiennes que nous ne connaissions pas.

Henri Fontaine a fait transcrire, pour les archives artistiques, plus de trente contrats relatifs à Quévillon et à ses disciples immédiats; ces documents nous expliquent bien des obscurités des livres de comptes. De plus, il nous a fourni une vingtaine de contrats d'apprentissage de l'Ecole de Quévillon, précieux témoignages d'une époque où l'exercice d'un art ne pouvait se faire qu'après sept années de travaux. Enfin, il nous a communiqué les extraits de livres de comptes que Mlle Bernier a pris à Saint-Hyacinthe, à Chambly, à Boucherville et à Châteauguay.

(7) Plus de trois cents mentions bibliographiques avec cotes.

D-2-47

I N V E N T A I R E
D E S
B I B L I O T H E Q U E S

I

S T A T I S T I Q U E S

L'équipe des Bibliothèques, composée de MM. Garneau, Masson, Parent et Valiquette, rapporte de son inventaire des conclusions qui, malgré la précarité qu'elles doivent au temps très court qu'on a pu accorder à cette initiative nouvelle, méritant de donner une direction aux réformes que le Gouvernement veut entreprendre dans ce sens en même temps qu'elles peuvent dès maintenant inspirer aux intellectuels désintéressés des idées fécondes sur l'exploitation rationalisée des richesses que contiennent nos petites et grandes cités des livres.

Cette équipe a travaillé dans deux domaines différents qui, est-il besoin de le préciser, ressortissaient tous deux au programme d'un inventaire des bibliothèques logiquement compris; avaient tous deux une égale importance et se complétaient d'ailleurs l'un par l'autre: le domaine statistique et administratif et le domaine bibliographique et bibliophilique. M. Masson s'est chargé du premier, MM. Garneau, Parent et Valiquette ont consacré leur temps à explorer le second.

La statistique est, comme l'histoire, une science conjecturale. Les statistiques que M. Masson nous a apportées sur le nombre des bibliothèques publiques, spécialisées et d'enseignement de la province de Québec; sur la quantité de livres qu'elles contiennent et sur leur achalandage ont cependant sur les statistiques que le Gouvernement fédéral nous donne sur le même sujet la supériorité d'avoir été compilées sur place -- M. Masson ne s'étant fié que dans de rares occasions aux chiffres fournis de seconde main -- et d'avoir été mises en ordre d'un point de vue canadien français, c'est-à-dire, pour éviter tout malentendu, d'un point de vue qui tient compte de notre organisation paroissiale, administrative et sociale.

Des faits recueillis par M. Masson, il ressort donc que nous avons 25 bibliothèques publiques proprement dites dont les fonds se chiffrent par 800,000 volumes, 330 bibliothèques paroissiales avec 300,000 volumes, 75 bibliothèques spécialisées de 400,000 volumes, 3,300 bibliothèques d'écoles primaires avec 1,000,000 de volumes, 40 bibliothèques de maisons d'enseignement secondaire avec au moins 800,000 volumes, 30 écoles normales avec 150,000 volumes, 20 institutions d'enseignement supérieur et spécialisé avec 1,400,000 volumes, 60 écoles spéciales avec 150,000 volumes, soit 3,860 bibliothèques contenant 5,000,000 de volumes.

Voilà des chiffres imposants et dont nous pouvons être d'autant plus fiers que la part des subsides de nos administrations provinciale et municipale aux bibliothèques ne s'élève pas à plus de \$ 200,000 annuellement, l'Ontario accordant \$ 1,500,000 d'octrois annuels à ses bibliothèques publiques. Mais encore faut-il savoir que la nature des volumes et des collections de telle ou telle bibliothèque publique, celle du Parlement de Québec pour citer un exemple qui nous touche de près, ne répond pas dans tous les cas à l'importance et à la réputation de la bibliothèque et que la plupart de nos bibliothèques paroissiales, faute de ressources et non de bonne volonté, sont mal fournies et ne correspondent pas à leur rôle qui est de continuer par le livre l'éducation commencée à l'école.

I I

CABINETS DE LECTURE

On pourrait conclure de cette dernière idée à l'urgence d'instituer des cabinets de lecture fournis en ouvrages par un service compétent du Secrétariat d'Etat de la Province et qui se spécialiseraient dans la formation post-scolaire des lecteurs. Quatre mois d'inventaire ont suffi à nous convaincre du contraire.

De la somme des opinions que M. Masson a reçues des éducateurs, des curés et des hommes de profession qu'il a interrogés au cours de son enquête, on peut déduire que si nos bibliothèques publiques ne sont pas mieux équipées et plus achalandées, c'est que notre population ne leur demande pas plus de rendement, c'est qu'elle ne lit pas.

Créer un système de cabinets de lecture bien aménagés, qui coûteraient cher d'installation et d'administration, serait actuellement et pour quelques années à venir une dépense inutile. Le premier mouvement à faire est d'éveiller chez nous le goût de la lecture. Plus que cela, de susciter, généralement un réflexe publique devant le livre, réflexe qui n'existe pas aujourd'hui. Les spécialistes en bibliothéconomie ont codifié un ensemble de règles éducatives et publicitaires qu'il y aurait lieu d'appliquer chez nous comme ailleurs avant d'ouvrir des salles de travail à d'hypothétiques lecteurs qui n'y viendraient jamais. En somme le cabinet de lecture devrait être créé s'il répondait à une demande. Or il n'y a pas de demande et il n'y a même pas de besoin conscient.

Assimilons d'ailleurs pour la facilité de notre démonstration certaines de nos bibliothèques publiques à des cabinets de lecture. Voyons ce que la clientèle de ces bibliothèques exige de trouver sur les rayonnages. Les constatations de M. Masson prouvent que l'on veut en grande majorité des ouvrages que l'administration des cabinets de lecture se refuserait à placer dans ces centres de culture, et que la demande se fait sans aucun esprit de continuité. D'où la nécessité, en même temps qu'on suscitera le goût du livre, d'orienter immédiatement ce goût vers des lectures profitables, suivies et qui activent vraiment la vie de l'esprit.

L'institution des cabinets de lecture doit donc se réduire, pour le moment, à un programme d'importance moins vaste que celui auquel on songeait et qui correspond mieux à la réalité des faits. Il s'agit d'abord de faire la publicité de la lecture, d'instruire ceux qui ont la charge de nos bibliothèques publiques, de rajeunir l'atmosphère de ces bibliothèques et surtout d'orienter le goût du lecteur de demain vers ce que nous appellerons d'un mot un peu galvaudé: le bon livre.

I I I

INSPECTORAT DES BIBLIOTHÈQUES

Quel organisme mieux qu'un service d'inspection des bibliothèques, créé dans le cadre du ministère provincial le plus apte à s'occuper de ces choses, le Secrétariat d'Etat de la Province, pourrait entreprendre ce travail de propagande et de coordination? Ce service, dont les frais d'organisation seraient minimes, agirait en collaboration étroite avec messieurs les curés qui, plus facilement ainsi qu'avec les cabinets de lecture, garderaient le contrôle des lectures de leurs ouailles, et dirigerait les bibliothécaires auprès desquels le fait seul de sa permanence lui donnerait l'autorité, la facilité et la continuité d'action nécessaires au relèvement de nos bibliothèques.

La France a, depuis plus de cent ans, l'inspectorat des bibliothèques qui est l'un des services les plus actifs du ministère de l'Instruction publique. Quelques états de l'Amérique du nord l'ont institué dernièrement chez eux. Nous pourrions profiter de ces expériences étrangères. En France, où le goût de la lecture paraît avoir toujours existé et n'a donc pas à être stimulé, l'inspectorat des bibliothèques se voue surtout à l'inventaire du trésor bibliographique et bibliophilique de la nation. Aux Etats-Unis, il fait porter le gros de ses efforts sur la propagande du livre par la presse, l'affiche, le cinéma, l'étalage, et sur la formation toujours plus poussée des bibliothécaires par la publication d'un périodique d'orientation qui généralise les méthodes modernes de conservation des bibliothèques publiques.

En somme, il n'y aurait qu'à donner à plusieurs de nos bibliothèques publiques et paroissiales le nom de cabinets de lecture pour que, bien dirigées et bien fournies, on puisse les assimiler aux cabinets de lecture de certains pays de l'Europe centrale. Mais seul un service d'inspectorat des bibliothèques peut y apporter des réformes profondes qui créeront dans ces centres le minimum de vie intellectuelle rationalisée que la population y prendra.

Qu'on réunisse les méthodes française et américaine d'inspection, méthodes qu'on a d'ailleurs fondues dans l'organisation de notre inventaire des bibliothèques, et le Gouvernement aura là l'organisme d'action qu'il désire pour l'amélioration de nos bibliothèques. L'essentiel est que ceux qui ont en main les leviers de commande se persuadent qu'une bibliothèque régulièrement fréquentée et consultée doit être traitée comme une chose vivante, donc organique, et non pas comme une mécanique de prêt des livres qui fonctionne automatiquement une fois les engranages mis en marche. Il faut aider les bibliothèques en protégeant et en améliorant leur vie par une attention et un soin continuel. Pas de réformes brutales. Mais de la persuasion auprès des lecteurs et une direction suivie chez les conservateurs. Encore une fois, quel organisme mieux qu'un service d'inspectorat peut réaliser, sans frais exagérés et avec méthode cet idéal précis?

Il se fait actuellement un pêle-mêle d'idées autour de la réforme de notre système bibliothécaire qui, s'il n'est pas apaisé et canalisé par un organe de centralisation et de coordination, peut avoir les résultats les plus néfastes. Tous ceux que le problème intéresse ont quelques suggestions de détail à proposer qu'ils veulent immédiatement faire passer dans la pratique générale. L'inventaire a permis de départager dans le domaine bibliothécaire les besoins de toutes les régions visitées. Ces besoins varient selon le développement intellectuel, les occupations et professions, les loisirs et l'état de fortune de la majorité de la population desservie. Il ne peut y avoir de bibliothèque type pour toute la Province, pas plus qu'il ne devrait exister d'école type. Ce serait le rôle de l'inspectorat de suivre l'évolution des régions du Québec pour que les bibliothèques qui les desservent s'adaptent constamment à leurs besoins et progressent au même rythme.

Dès la reprise de l'inventaire on continuera l'enquête statistique comme on l'a fait cette année, selon la méthode qui devrait être suivie par le service de l'inspectorat dès que celui-ci sera créé. Les dossiers qu'on a déjà préparés et ceux qu'on constituera sur le même modèle pourront être versés à ce nouveau service qui aura ainsi un premier fonds de documentation d'après lequel il pourra préciser l'objet de ses réformes. Vous trouverez en annexe de notre rapport collectif un exemplaire du questionnaire qui nous a servi à constituer nos premiers dossiers statistiques et appréciatifs et qui, une fois qu'il aura été appliqué à toutes les bibliothèques de la Province, permettra à l'organisme central de faire les mouvements de coordination qui s'imposent entre les bibliothèques.

Mais encore une fois, messieurs les ministres, sans l'institution d'un inspectorat général des bibliothèques permanent, pour l'organisation duquel nous mettrons, si vous le désirez, nos renseignements sur le sujet à votre disposition, l'Inventaire ne pourra donner aucun résultat pratique de réformes bibliothéconomiques.

I V

INTRODUCTION AUX RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

Comme nous l'avons indiqué plus haut, c'est à M^r. Garneau, Parent et Valiquette que fut dévolu le rôle particulièrement intéressant de rechercher dans quelques-unes des plus anciennes et des plus riches bibliothèques les livres rares, précieux et utiles, tant canadiens qu'étrangers, qu'elles possèdent.

Nous ne vous cachons pas qu'ils entreprirent ce travail avec un certain scepticisme. Nos écrivains d'histoire, nous pouvons même dire nos écrivains en quelque genre que ce soit, n'ont guère gâté leurs lecteurs par ces citations et ces références bibliographiques qui sont les contreforts et quelquefois l'armature des ouvrages scientifiquement construits. Nous en jetions la faute sur la pénurie probable de nos bibliothèques. Hélas pour nos écrivains et heureusement pour notre avenir intellectuel, notre jugement était mal fondé. Nos anciennes bibliothèques, nos bibliothèques collégiales et conventuelles, pour parler de celles que nous avons étudiées, renferment des sources de travail qu'on n'est pas près d'épuiser.

Aussi dès un examen superficiel des bibliothèques qu'on leur ouvrit, nos enquêteurs décidèrent-ils de laisser là la procédure purement énumérative qu'ils avaient décidé de suivre, pour dresser de chaque bibliothèque un catalogue aussi complet que possible et scientifiquement rédigé de tous les livres utiles aux recherches et aux travaux de l'esprit, de quelque ordre qu'ils soient.

Ils commencèrent ainsi pendant les quatre mois que dura l'Inventaire une oeuvre de cataloguage qui rappelle dans ses principes et dans ses méthodes le catalogue général du Reich que les bibliographes allemands constituent depuis quelques années ou, pour être plus humbles dans notre comparaison, ces catalogues généraux de tous les livres contenus dans les bibliothèques de leurs différentes maisons que les grands ordres religieux ont compilés à leur propre usage.

Travail énorme si vous vous rappelez que nous avons à examiner près de trois millions de volumes, mais travail nécessaire puisque la mise en valeur de nos trésors bibliographiques y est nécessairement subordonnée et que cette mise en valeur est la condition première d'une méthodologie scientifique des travaux de l'esprit dans notre Province.

L'offre de ce catalogue à la consultation de nos chercheurs est un don qu'ils apprécieront plus que les faveurs purement personnelles et nécessairement limitées que le Gouvernement leur a accordées jusqu'ici s'ils ont vraiment le goût de travailler sérieusement et de produire des oeuvres durables.

Dans ce premier temps de l'Inventaire, notre équipe étudia les bibliothèques conventuelles des Franciscains de Québec et des Dominicains de Saint-Hyacinthe, puis elle passa aux bibliothèques des collèges des Trois-Rivières, de l'Assomption, de Nicolet, de l'École normale Jacques-Cartier et à quelques bibliothèques d'anciennes paroisses: Gentilly, Sainte-Famille, I. O., l'Ange-Gardien et Charlesbourg, où on lui avait signalé quelques curiosités bibliographiques dont les mentions figurent dans notre catalogue.

M. Raymond Parent analysa le fonds particulièrement riche en incunables que possède la bibliothèque des Franciscains de Québec. Puis après l'étude de quelques collections importantes de la bibliothèque du Séminaire de Nicolet, il se livra au relevé des pièces d'archives qui pouvaient éclaircir l'origine et le développement de la bibliothèque de cette maison. Ce dernier travail, qu'il a limité à la simple nomenclature des pièces, devra être poussé jusqu'à l'analyse de chacun des documents qui nous intéressent si on veut donner quelque substance à une histoire sommaire de la bibliothèque du Séminaire. Nous comptons sur l'équipe des Archives pour compléter l'an prochain le travail de M. Parent dans ce domaine.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

a) Chez les Franciscains de Québec.

De son séjour dans la bibliothèque conventuelle des Franciscains de Québec, M. Parent rapporta au fonds de notre inventaire 62 analyses de post-incunables et 73 analyses d'incunables qui portent chacune une référence à l'un ou l'autre des catalogues d'incunables les plus connus des bibliographes: celui de Hain et celui de Pellochet.

Dans un rapport particulier qu'il adressait au sous-secrétaire d'Etat de la Province, l'été dernier, M. Parent décrivait la façon très originale que l'ancien bibliothécaire des Franciscains de Québec, le Père Joseph, a employée pour procurer ces trésors de bibliophilie à son couvent. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet. L'essentiel pour vous est de savoir que les incunables des Franciscains de Québec sont la plus riche collection de textes anciens de philosophie, de théologie, de morale et même de droit et de science que nous ayons dans la Province.

Nous y avons compté sept éditions vénitienes de saint Thomas d'Aquin, quatre éditions vénitienes d'Aristote, une édition vénitienne et une édition florentine de saint Grégoire le Grand, deux traités de droit antérieurs à 1500, plusieurs éditions des philosophes et théologiens de l'Ordre des Franciscains, un post-incunable de 26 ff. de Philippe de Bercolde sur les tremblements de terre et la peste, daté de 1505, et plusieurs autres ouvrages antérieurs à 1520 dont la contemplation fera la joie des bibliophiles et la consultation, celle de nos rares médiévistes.

Du fonds canadien de la bibliothèque du même couvent, M. Parent a rapporté 36 fiches portant l'analyse de 83 des plus anciens volumes publiés dans la province de Québec, improprement appelés incunables canadiens, et qui constituent une part intéressante de notre petit patrimoine bibliophilique. Les plus rares de ces paléotypes, classés à tort parmi les incunables canadiens, sont deux ouvrages du père Hannopin, édités en 1697 et 1698 à Utrecht, et que vous ne serez pas étonnés de voir à la place d'honneur dans une bibliothèque franciscaine.

M. Parent nous a aussi apporté un catalogue des publications de Léopold Delisle et Henri Omont, deux des principaux bibliographes français, dont vous trouverez les oeuvres dans la même bibliothèque. Nous reviendrons plus bas sur l'importance qu'il y a pour la bonne conduite de l'Inventaire, que nous sachions où trouver les instruments de travail essentiels en bibliographie et en bibliophilie. Chez ces bibliographes qui ont fait des bibliothèques européennes ces merveilles que vous connaissez, nous pouvons prendre le meilleur de nos méthodes de recherche et de cataloguage et il importe que nous ayons constamment leurs principes présents à l'esprit pour régler les détails d'un travail qui ne peut porter des fruits qu'à la condition de suivre les procédés d'analyse et de classement qui, dans les bibliothèques que ces érudits dirigeaient, ont abondamment prouvé leur excellence.

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, M. Parent a dû laisser en plan son inventaire des richesses de la bibliothèque des Franciscains de Québec, sans y avoir étudié le fonds moderne dont la valeur est certainement égale à celle du fonds d'incunables. Nous reprendrons ce travail en mai prochain.

b) à l'Ecole normale Jacques-Cartier.

MM. Garneau et Valiquette employèrent le premier quelques semaines, le second au moins un mois et demi, à l'étude de la bibliothèque de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

On a droit de s'étonner de la richesse des fonds canadiens et étrangers de cette bibliothèque si on ne connaît pas la vie de bibliophile passionné et savant que mena l'abbé H.-A. Verreau qui fut, avec l'honorable P.-J.-O. Chauveau, le fondateur de l'École normale Jacques-Cartier. L'abbé Verreau fut l'âme de cette école de 1857 à 1901. Le soin intelligent qu'il mit à composer sa bibliothèque personnelle et celle de Jacques-Cartier, les articles mensuels de bibliographie qu'il publia dans le Journal de l'Instruction publique pendant plus de dix ans et dont nous avons versé les mentions au fonds de l'Inventaire, sa perspicacité à dépister les livres rares, précieux, les collections de journaux épuisés; son souci de ne rien laisser s'enfuir à l'étranger des bibliothèques canadiennes et son érudition en bibliographie française et étrangère: toutes ces qualités de l'esprit très rares aujourd'hui et qu'il partageait avec son ami Chauveau font de lui le premier et le plus savant des bibliographes canadiens français.

La bibliothèque de l'École normale Jacques-Cartier reste le témoignage incontestable de la passion de l'abbé Verreau pour les livres et de son érudition bibliographique. Plusieurs des ouvrages dont nous y avons noté la présence gardent, à l'intérieur du plat supérieur de leur couverture, l'ex-libris des célèbres bibliothèques particulières dont ils proviennent.

Ces bibliothèques mères de celle de Jacques-Cartier, nous en connaissons le contenu par les articles de l'abbé Verreau qu'il a publiés sur l'histoire de quelques grandes bibliothèques canadiennes dans le Journal de l'Instruction publique de décembre 1868 et de janvier 1869. La sollicitude qu'il a mise à décrire dans ces deux articles, quelques ouvrages de la collection de Sir James Stuart, juge en chef du Bas-Canada, de Sir Louis-H. Lafontaine, de Louis-J. Papineau, de l'honorable Denis-B. Viger et de Jacques Viger, ne nous a pas étonnés puisque nous avions déjà retrouvé l'ex-libris de tous ces collectionneurs dans plusieurs livres de Jacques-Cartier, quelques-uns annotés de la main de leurs propriétaires, d'autres commentés dans les marges par l'abbé Verreau lui-même.

Mais il est un fait que nous ne connaissions pas au moment de notre séjour à Jacques-Cartier, et que le chef de l'équipe des bibliothèques a découvert en consultant la collection du Journal de l'Instruction publique: c'est l'acquisition par l'École normale Jacques-Cartier, MM. Chauveau et Faucher de Saint-Maurice, en 1869, de quelques volumes de la bibliothèque Andrade qui avait appartenu à Maximilien d'Autriche et qui fut vendue à Leipzig au mois de janvier. Le chef de l'équipe des Bibliothèques recherche actuellement dans le fonds Chauveau de la Bibliothèque du Parlement les traces de cet achat et il compte élucider ce point particulièrement intéressant de l'histoire de la bibliothèque de Jacques-Cartier avant la reprise de l'Inventaire.

Les surprises que cette bibliothèque réserve sont nombreuses. Nous y avons trouvé la collection du Mercure français de 1611 à 1648, soit vingt-cinq volumes des vingt-neuf qu'elle comporte, la Gazette de France de 1638 à 1753, soit cent quinze vv. Du Mercure français nous avons extrait des mentions de tous les articles qui peuvent intéresser les historiens du Canada et même des deux Amériques. Une de ces mentions a trait aux voyages du sieur des Monts en la Nouvelle-France en 1604, d'autres aux voyages de Pont-Gravé, de Poutrincourt, de Champlain et de Champdoré, à la lettre de 1626 du Père Lallemand, à l'installation des Ursulines à Québec. On le voit, le fonds le plus imposant de Jacques-Cartier est indiscutablement celui de ses collections historiques. On y trouve quelques éditions de cet illustre Sébastien Cramoisy, qui publia les Relations des Jésuites à Paris, de 1632 à 1672 et qui légua une partie de sa bibliothèque personnelle au Collège des Jésuites de sa ville. Le Ducreux qu'on peut y consulter est une originale de 1664 éditée par Cramoisy. Le Dablen sort aussi des presses de cette maison à l'encre des Cygnes. Jacques-Cartier possède un Champlain de 1632 et toutes une série d'anciens textes historiques publiés à New York par John Gilmary Shea sous le titre de Série Cramoisy et qui sont très recherchés des bibliophiles canadiens.

Nous ne vous donnons ici, messieurs les ministres, qu'une vue très superficielle des fiches nombreuses et complètes que nous avons compilées à Jacques-Cartier à l'intention des curieux de notre histoire. Cette bibliothèque est riche d'un fonds étranger dont l'intérêt n'est pas moindre que celui du fonds canadien. Et d'abord nous pensons à ce post-incunable, une arithmétique éditée à Lyon en 1520, que M. Garneau a découverte dans une armoire poussiéreuse, sous un tas de journaux maculés et que le nouveau principal de l'école, l'abbé Lemay, s'est empressé de mettre en sûreté. Nous pensons aussi à ce manuscrit hollandais de 1551, dont la première page est enluminée, et dont un spécialiste de Montréal a traduit pour nous l'incipit et le colophon. Ce manuscrit de 180 feuillets, qui porte un ex-libris de la Maison de Hollande et qui semble avoir appartenu à Marguerite, fille de Henri d'Amsterdam, est un recueil de collectes, d'antiennes, de séquences et de réponses des principales fêtes de l'année liturgique. C'est le seul manuscrit étranger que nous ayons découvert au cours de l'Inventaire de l'été dernier, et il figurait avec avantage dans l'Exposition du Livre que nous vous recommanderons de faire quand notre travail sera plus avancé.

La valeur d'une bibliothèque n'est pas faite que des livres précieux et des fonds spécialisés qu'elle contient. Il y a toute une théorie de collections et de livres anciens et modernes qui favorisent et complètent la recherche spécialisée et qu'il est rare de trouver chez nous en nombre aussi grand et aussi varié qu'à Jacques-Cartier.

Les Bollandistes, les recueils de mémoires sur la France d'autrefois et sur la France moderne, les nomenclatures des sources de l'histoire de France, les dictionnaires historiques, depuis celui de Moreri, les encyclopédies du XVIIIe et XIXe siècles, les biographies universelles, les célèbres cahiers sur l'état de la France en 1759, les vieux dictionnaires français et étrangers et les grammaires anciennes, les annales de philosophie et de sciences publiées au XVIIIe et au XIXe siècle par les corps savants, les catalogues bibliographiques et bibliophiles de Bachelin de Florenne, de DeBure le Jeune, le traité de Peignot, les bulletins d'Hector Bossange, le répertoire de Hain, le manuel de Brunet, les catalogues des manuscrits contenus dans les bibliothèques des villes de France, les études analytiques des archives du Vatican: voilà quelques-uns des grands ouvrages de référence qu'on peut consulter dans cette véritable cité des livres qu'est Jacques-Cartier.

Peut-être, messieurs les ministres, nous permettrez-vous d'émettre le vœu que les ouvrages de bibliographie que possède cette maison, et qui sont la propriété du gouvernement de Québec, comme d'ailleurs tout le reste de la bibliothèque de Jacques-Cartier, soient prêtés à l'Inventaire des Bibliothèques pour le temps que celui-ci durera. Ce sont là de précieux instruments de recherches, que, vous pouvez en être sûrs, vos équipiers consulteront avec plus de profit pour tout le monde que les rares habitués de Jacques-Cartier.

c) au Séminaire de Nicolet.

De la bibliothèque du Séminaire de Nicolet, où le chef de l'équipe continua son inventaire après son passage à Jacques-Cartier, nous devons faire des éloges aussi enthousiastes que de l'autre.

Le Séminaire de Nicolet eut le bonheur d'avoir comme premier directeur et, on peut le dire, comme fondateur, le prêtre qui fut la plus belle figure du clergé français émigré chez nous pour fuir la Révolution: l'abbé Jean Rimbault. M. Rimbault, comme il ressort d'une pièce dont M. Parent a pris mention aux archives du Séminaire, s'il ne légua pas ses livres à la bibliothèque de sa maison, y créa un courant de vie intellectuelle vraiment française qui a, pour s'alimenter encore, une bibliothèque très bien fournie.

La bibliothèque de Nicolet doit la partie la plus considérable de ses fonds à l'abbé Bois dont la passion, nous pourrions dire la manie de collectionneur draina vers sa bibliothèque personnelle et par voie d'héritage vers celle du collège de Nicolet les collections historiques, théologiques et même littéraires les plus précieuses. Elle doit aussi quelques éditions d'oeuvres anciennes très rares à l'abbé J.-B.-A. Ferland qui les y laissa en quittant Nicolet pour venir occuper la chaire d'histoire à l'Université Laval. Quelques prêtres français émigrés avec Rimbault, dont M. Fournior et plusieurs curés du diocèse de Nicolet, légèrent aussi leur bibliothèque à cette maison.

Son fonds le plus important est le fonds historique constitué en grande partie par le legs Bois. Nous y avons relevé trois cents mentions de livres et de collections, parmi lesquels nous citerons le Dictionnaire bibliographique, historique et critique de l'abbé Duclou (1790); tous les dictionnaires historiques connus, un Moreri de 1732, la Bibliographie historique et topographique de la France de Girault de Saint-Fargeau, les ouvrages de tous les grands historiens modernes de France et d'Angleterre, 87 volumes de la Revue des questions historiques, tous les dictionnaires de Migne, un Tableau des richesses naturelles et des ressources de la France publié à Paris en 1785, que nous signalons à l'attention de nos confrères les enquêteurs de l'Inventaire économique, 68 volumes des Bollandistes, une variété de traductions des historiens de l'Antiquité, etc.

La division consacré aux biographies est aussi bien fournie. Nous y avons remarqué l'Histoire générale des Auteurs sacrés et ecclésiastiques de Dom Remy Coillier, en 17 volumes et plusieurs autres ouvrages, la plupart édités au milieu du XIXe. Le fonds de littérature est celui qui reçoit depuis quelques années les apports les plus nombreux. Il faut en louer la direction du Séminaire car la partie ancienne n'est plus à point. Les fonds de philosophie et d'écriture sainte sont remarquables par le nombre des éditions précieuses. Un Aristote publié à Lyon en 1549, plusieurs commentaires de la Bible dont les plus vieux sont de 1559, 1568, 1594 et 1620; une collection de Cornelius à Lapide de 1625 à 1636; des Bibles anciennes dont la Bible polyglotte d'Arius Montanus en huit volumes, imprimée à Anvers de 1569 à 1572 par Christophe Plantin et celle que le Séminaire doit à la générosité d'un ancien élève qui fut curé de Boston, l'abbé P.B. Murphy: un incunable de Venise (1476), vous donnent une idée assez juste, bien que superficielle, du souci bibliophilique qu'on a mis dans la composition de cette section.

Celle où on a réuni les ouvrages de géographie et les récits de voyages méritent plusieurs mentions dans notre catalogue. Elle contient une collection de cartes et d'atlas de Ferrin, de Hérisson, de DuFour, de Delamarche, de Brué et de Dussieux, qui datent du milieu du XIXe siècle mais dont le dessin et l'intérêt documentaire sont évidents. On y trouve aussi plusieurs anciens volumes de documentation muséographique, une édition de 1555 du *Novus orbis regionum a insularum veteribus in cognitarum*; un tableau de Paris en 6 volumes édités à Amsterdam en 1782; une première et une deuxième édition du *Voyage en Orient* de Lamartine; plusieurs ouvrages célèbres sur l'histoire de Paris: celui de Brice (1725), ceux de Mercier, de La Cornierie (1854), etc.

Le fonds d'histoire ecclésiastique mérite qu'on vous signale trois collections de l'Encyclopédie ecclésiastique de Migne en 50, 52 et 57 volumes, auxquelles les spécialistes de ces questions semblent attacher une grande valeur d'information. Nous y avons remarqué surtout des mémoires du clergé français de 1768 en 14 volumes, plusieurs ouvrages concernant l'émigration des prêtres pendant la période révolutionnaire, la bibliographie historique de la Compagnie de Jésus du Père Carayon et toute une série d'ouvrages sur l'église de France depuis le XVIIe siècle qui sont de la première importance documentaire.

Du fonds canadien de Nicolet, aussi intéressant par ses ouvrages de référence, quoique moins riche en livres rares que celui de Jacques-Cartier, nous ne signalerons à votre attention que les nombreux manuscrits de cours de littérature, de rhétorique, de philosophie, de physique, etc. qui, jusque vers 1840, remplaçaient les imprimés qu'il aurait été trop coûteux de mettre entre les mains des

élèves. L'un des plus intéressants est celui du Précis d'architecture (...) de l'abbé Jérôme Demers, copié pour le Séminaire de Nicolet en 1828 par un M. Belisle et qui fut d'ailleurs publié à Québec la même année.

Nous nous proposons de faire le relevé de ce genre de manuscrits dans tous les collèges que nous visiterons et même dans les paroisses dont nous examinerons les bibliothèques, puisque à Gentilly nous avons dû à l'obligeance de l'abbé Antoine Letendre, d'avoir pu examiner un traité de rhétorique manuscrit qui appartient aux MM. Dugast, parfaitement conservé et qui, comme les autres manuscrits de livres scolaires, permettra à nos historiens de l'éducation de préciser les détails de certains programmes d'étude dans les premières années de nos institutions d'enseignement secondaire.

Nous ne voulons pas terminer cet aperçu des richesses de Nicolet sans vous signaler la très précieuse collection de brochures canadiennes et étrangères que l'abbé Bois légua avec le reste de sa bibliothèque au Collège, MM. Valiquette et Parent en ont dressé un inventaire détaillé, de même qu'ils se sont fait un scrupule scientifique de copier textuellement le catalogue que fit l'abbé Bois de ses livres, ce qui nous a permis de juger du soin avec lequel le Séminaire de Nicolet a traité l'héritage qu'il avait reçu de l'érudit abbé.

Le cas de l'abbé Bois est compliqué. Seul un historien au sens critique aiguisé et à l'érudition sûre pourrait le réduire à ses proportions exactes. M. Gérard Morisset nous a fourni sur ce sujet des précisions qui l'autorisent mieux que tout autre à élucider le problème Bois. M. Bois était un grand collectionneur. Ses nombreux volumes et documents historiques, dont le chef de l'équipe des Bibliothèques a pris mention dans les archives de Nicolet, son Garde-notes que M. Parent et l'équipe des Archives étudièrent attentivement nous révèlent chez lui un souci du détail qu'il poussa jusqu'à une minutie un peu étrange. Dans les documents Bois, M. Garneau a retrouvé un catalogue des livres appartenant au chapitre de Québec en 1758 dont, avec votre permission, il donnera copie au bibliothécaire de l'Evêché qui sera en mesure, nous l'espérons, de nous donner les détails de comparaison qui s'impose entre le contenu de la bibliothèque du chapitre à cette époque et aujourd'hui. Les papiers Bois abondent en ces détails qui intéressent l'histoire et la bibliographie chez nous. C'est la marque d'un beau libéralisme d'esprit chez les messieurs de Nicolet que d'en faciliter à nos enquêteurs la consultation.

d) au Collège de l'Assomption.

Le chef d'équipe des Bibliothèques, qui a passé quelques jours à examiner une partie de la bibliothèque du Collège de l'Assomption, en rapporte une cinquantaine de mentions dont les plus importantes sont des références aux fonds d'histoire, de patrologie et de philosophie. Il vous signale un Moreri de 1648; les Recherches de la France d'Etienne Pasquier, édition de 1818; le Dictionnaire universel de Furetière de 1702; un Nouveau théâtre du monde, qui est une description des mœurs, des institutions, des religions, etc. de tous les grands états du monde. Cette édition est de 1643. Nous avons aussi remarqué un Saint Jérôme de 1693 à 1699, dont quelques volumes portent à la page de titre l'estampille de la bibliothèque de la Sorbonne et enfin un Saint Thomas édité à Venise en 1588 qui nous semble l'ouvrage le plus précieux de cette bibliothèque et qui nous a rappelé la très belle édition du même philosophe datée de 1570, que nous avons vue quelques jours plus tôt dans la bibliothèque conventuelle des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

Nous n'avons pas examiné les fonds canadien du Collège de l'Assomption où, nous l'espérons, nous recevrons à la reprise de l'Inventaire l'accueil sympathique que son conservateur, l'abbé Marcel Beaudry, nous a dispensé en septembre dernier.

e) au Collège des Trois-Rivières.

Le Collège des Trois-Rivières, n'ayant sauvé de l'incendie de sa bibliothèque en 1929 qu'une malle de livres précieux que le conservateur avait eu l'excellente idée de mettre en lieu sûr quelques jours

avant le sinistre, nous n'avons rapporté de cette bibliothèque que quelques mentions intéressantes.

Et d'abord une Pratique de la perfection chrétienne de Rodrigue, éditée à Paris en 1624, qui servait aux dévotions de Mgr de Laval; un Champlain de 1613, un de 1619-1620 et un autre de 1632; des notes manuscrites de Benjamin Sulte en commentaire aux études du chanoine Louis Richard sur quelques familles acadiennes et canadiennes; le manuscrit de ces études par l'abbé Richard; un Catéchisme historique édité à Québec en 1814 par la Nouvelle imprimerie; le premier exemplaire sorti de l'imprimerie qui fut chargée par l'éditeur Lefebvre de Montréal de composer en 1916 le Marie Châtelaine de Louis Hémon; un Rabelais de 1752; un Pascal de Jules Didot qui porte une belle reliure romantique en maroquin vert; un Erasme de Louis Elzévir (1650) et une très belle édition plantinienne de poèmes et d'épigrammes qui date de 1634.

La bibliothèque des Trois-Rivières est à refaire ses fonds modernes. Elle a déjà de belles collections en cours; elle a reçu des dons précieux du monastère des Ursulines de cette ville qui s'est même départi pour elle de quelques-uns des volumes du fonds de Calonne. Mais dans son état actuel, elle n'est pas suffisamment fournie d'ouvrages de première main pour les besoins de l'enseignement secondaire. Si l'inspectorat des bibliothèques était institué, un de ses premiers devoirs devrait être de trouver les moyens, par voie de dons ou d'échanges, de lui procurer l'essentiel des fonds qui lui manquent.

Nous ne dirons qu'un mot de l'importance de la bibliothèque conventuelle des Dominicains de Saint-Hyacinthe où nous avons trouvé post-incunabile de 1520 de saint Augustin, un martyrologe romain de 1586, le Saint Thomas de 1570 dont nous avons parlé plus haut; un saint Albert le Grand de 1651 et un Saint Jean Damascène de 1603 et où nous continuerons un inventaire des ouvrages de philosophie, et de patristique qui sera très révélateur du soin avec lequel les ordres religieux de chez nous ont recueilli et conservé les volumes anciens que leurs maisons d'Europe leur ont confiés.

À l'Ange-Gardien (Montmorency), à la Sainte-Famille, I. O., à Charlesbourg, nous avons recueilli la description de quelques anciens missels, antiphonaires et rituels qui sont d'une belle tenue typographique et que messieurs les curés conservent avec soin.

En terminant, nous tenons à vous signaler l'importante bibliographie artistique que nous devons à Gérard Morisset, les nombreuses mentions se rapportant à d'anciens achats de livres que MM. Morisset et Bazin ont recueillis dans les livres de comptes et les notes que M. Fontaine a colligées dans les archives qu'il a étudiées sur l'histoire de nos grandes bibliothèques. En échange, notre équipe tient à la disposition de l'Inventaire des Oeuvres d'art un nombre considérable de fiches, qui dans l'ordre bibliographique complètent ses recherches artistiques.

I N V E N T A I R E
D E S
A R C H I V E S

I

INTRODUCTION

L'équipe des Archives qui, comme celle des Bibliothèques, en était à ses débuts, a couvert elle aussi un terrain considérable.

Les enquêteurs ont fait la visite de quinze dépôts, rédigé partout des fiches statistiques et d'appréciation, compulsé et noté des milliers de documents. Ne perdant jamais de vue que trop de publications de chez nous, d'apparence sérieuse, ne sont pas étayées d'informations à l'avenant, ils ont eu le constant souci de s'en tenir aux sources dans l'établissement de leurs fiches, de leurs analyses sommaires et de leurs conclusions présentes.

La documentation que nous avons recueillie porte principalement sur l'histoire, générale et régionale, l'éducation, les arts, la fondation et le développement de plusieurs paroisses, enfin sur certaines manifestations assez mal connues de notre vie économique.

Nos recherches ont été poursuivies dans la ville et la région de Montréal, à Saint-Hyacinthe, à Nicolet, aux Trois-Rivières et à Québec. Sans entrer dans des précisions de détail qui alourdiraient démesurément ce rapport, l'aperçu que nous donnons ici de notre travail en indique à la fois la nature et la portée.

I I

TRAVAIL ACCOMPLI

a) Education

Le chef d'équipe s'est orienté, de façon générale, vers les problèmes de l'éducation et l'histoire de l'enseignement. C'est qu'il existe peu de domaines où l'on ait fait plus grand abus de l'affirmation gratuite et négligé davantage l'indispensable recours au document de première main.

Ceux auxquels il a eu accès à l'Université de Montréal éclaireront en particulier les derniers épisodes de la longue querelle Laval-Montréal, tous les aspects de la construction de son nouvel immeuble, l'organisation de son enseignement et l'activité de ses sociétés savantes.

Les difficultés qui gênèrent si longtemps les relations de l'Université Laval avec sa succursale à Montréal remontaient presque à la fondation de cette dernière en 1876. La métropole possédait alors son Ecole de Médecine et de Chirurgie, institution florissante et disposant de solides appuis, qui risquait de faire double emploi avec la faculté de médecine nécessaire à la nouvelle mai-

son. Laval chercha conséquemment à l'absorber, mais de nombreux obstacles s'y opposèrent: l'Ecole avait sa propre charte, elle était affiliée à une université ontarienne, elle assurait par contrat le service médical de l'Hôtel-Dieu et de la Maternité, elle possédait des professeurs connus et difficiles à neutraliser, elle pouvait enfin compter sur une bonne partie de l'opinion publique.

Treize années durant, cette lutte stérile divisa le monde universitaire et même l'épiscopat. A Rome comme ici, elle apporta aux adversaires en présence des succès et des revers alternés. Par suite de décisions venues de la Congrégation de la Propagande, à plusieurs reprises, en 1881, en 1883, l'Ecole se trouva en mauvaise posture auprès des autorités religieuses. Puis ces dernières requerront du Saint-Siège, en 1884, le conseil de temporiser. Enfin l'abbé Proulx vint qui, nommé vice-recteur de la succursale le 23 juillet 1889, put régler définitivement cette épineuse question le 29 novembre 1890. L'intervention de Léon XIII, la bonne volonté du premier ministre Mercier, l'attitude plus conciliante de Laval et la diplomatie de certains évêques lui avaient été d'un grand secours en l'accomplissement de cette rude tâche. Ses notes et ses rapports sur le sujet couvrent plusieurs milliers de pages.

Les procès-verbaux de l'Université contiennent, par ailleurs, d'innombrables renseignements sur la construction de l'immeuble de la Montagne. Ces renseignements ont trait à l'acquisition des terrains, au choix du site, à la campagne nationale de souscription, à l'attribution des contrats et à la disposition des fonds nécessaires à l'entreprise.

Celle-ci s'avéra, dès le début, semée d'obstacles. On discuta longtemps, par exemple, sur les avantages comparés des terrains du Mont-Royal et de ceux du parc Lafontaine. Les négociations avec la Ville, dont le concours était indispensable, furent longues et délicates. Il fallut envisager des expropriations coûteuses; déboursor beaucoup plus que l'on n'avait prévu pour les fondations des bâtiments; modifier plus d'une fois, après examen et contre-examen, les plans de l'architecte Cormier; retarder en conséquence la mise en train des travaux. Enfin, le 20 mai 1929, le Comité exécutif décida de commencer la construction de l'édifice et de séparer le contrat d'entreprise générale des autres contrats. Mais la crise économique arrivée, la caisse devint à peu près vide, en dépit de la souscription publique, du concours de la Ville, des octrois du Gouvernement provincial. Le 23 septembre 1931, le même Comité se résolut à l'arrêt des travaux, et un an plus tard, le 19 octobre 1932, il consacra la somme insuffisante de cinquante mille dollars à la protection de l'immeuble inachevé. "Le solde, dit la délibération, sera payé après la solution du problème universitaire par le Gouvernement."

Les procès-verbaux des Commissions nous renseignent en plus sur l'organisation et le progrès des études dans les différentes facultés. L'effort accompli dans le domaine de la culture générale et des disciplines scientifiques a été constant. De leur côté, les procès-verbaux des facultés montrent que, dès 1926, aux Sciences et à l'Institut de Radium, on tenta d'orienter certains élèves vers la recherche. Un rapport adressé au secrétaire de la Province en 1931 constate cependant que les plus aptes à ce travail seraient les anciens étudiants d'Europe, si le souci du pain quotidien leur laissait quelque répit. Les documents consultés témoignent enfin que, depuis son émancipation, l'Université a rayonné outre-mer par quelques-uns de ses professeurs, sans ignorer par ailleurs les grands courants de la vie universitaire au pays et à l'étranger.

De ces diverses manifestations d'activité, de celles au moins qui remontent à la fin du XIXe siècle, les archives de l'Ecole normale Jacques-Cartier nous apportent quelques échos. Mais ces derniers seraient infiniment plus nombreux, si l'on trouvait à cet endroit les papiers de l'abbé Verreau, qui fut pendant un demi-siècle l'âme de la maison et s'intéressa de près à tous les problèmes de notre enseignement.

Les cinquante-huit dossiers que M. Fontaine y a parcourus ne portent guère, dans l'ensemble, au-delà de la routine et des besoins scolaires, bien que certains documents soient très antérieurs à la fondation de l'Ecole. Il en est qui contiennent des lettres

significatives du docteur Moilleur au principal sur le rôle des écoles normales, dont l'utilité fut longtemps contestée, et sur l'appui que leur apportait la surintendance de l'Instruction publique. On remarque encore à Jacques-Cartier un ouvrage polémique de l'abbé Verreau, rédigé en 1883, et dont Mgr Fabre fit arrêter l'impression. Le principal y prend vivement à partie le journal l'*Etendard*, qui lui avait cherché noise sur les droits des parents et ceux de l'Eglise en matière d'éducation, de même qu'un certain Frère Réticius, qui l'avait accusé de ridiculiser son Institut. Signalons enfin, dans un dossier des affaires religieuses et universitaires, quelques "notes diverses" de M. Verreau, sans date, où celui-ci exprime son sentiment sur Mgr Fabre, qui "tient à tout diriger", et sur le "douceur et modeste" M. Bruchési, qu'il juge capable d'impressionner même un cardinal.

Un autre éducateur qui s'intéressa au sort des écoles normales fut l'abbé Bois. Les documents d'une exceptionnelle abondance qu'il légua au Séminaire de Nicolet renferment trois manuscrits datés de 1871 et intitulés: *Éducation. Mélanges inédits*. Le premier comporte dès le début ce curieux avertissement: "Les morceaux détachés suivants sont censés être privés. Ils ne doivent être utilisés, s'il y a lieu, qu'avec prudence et discrétion. Cette remarque s'applique à tout le contenu du volume. Ces morceaux ont été écrits chacun en son temps suivant l'à-propos. Aucun n'a été publié ni offert à la presse pour l'être."

Les polémiques qui s'élevaient encore autour des nouvelles écoles expliquent sans doute tant de prudence. L'abbé Bois les résume lui-même en les appréciant avec bon sens et modération: "On trouve, écrit-il, que notre loi d'éducation donne trop de pouvoir au surintendant de l'Instruction publique et qu'il en abuse, surtout relativement à ce qui a trait (sic) aux écoles normales. On se plaint de ce que ce fonctionnaire exerce, au nom du Gouvernement, trop d'ingérence dans l'administration locale des écoles primaires à l'exclusion des parents et de l'Eglise. On dit aussi que l'enseignement n'est pas libre et que, tandis que la loi ne pourvoit pas assez à l'enseignement moral et religieux dans les écoles publiques, le clergé ne peut suppléer suffisamment au défaut de cette spécialité, la plus sérieuse et la plus importante de toutes... Cependant, il a été amplement prouvé que si, d'un côté, il s'est possiblement pratiqué quelques abus, sous les auspices de la loi d'Éducation, d'un autre côté, elle contient des principes et des dispositions clairement exprimés en faveur de la liberté de l'enseignement, et spécialement, de l'enseignement moral et religieux. Elle fait plus, elle indique, pour cette fin, des moyens dont la facile pratique est une garantie de succès, et tous ces moyens sont, par la loi, mis à la disposition du clergé." Ailleurs l'auteur souligne déjà, au sujet de l'école primaire, l'insuffisance des traitements, la surcharge des programmes et le danger de déraciner les enfants. Ces documents reliés comptent plus de mille pages.

Il en est bien d'autres qui touchent l'enseignement dans les archives de Nicolet. Leur simple nomenclature nous entraînerait trop loin. Il s'en trouve également en abondance au Séminaire des Trois-Rivières. En plus de lettres, de rapports et travaux divers, on peut y consulter, par exemple, les *Mémoires* manuscrits d'un jeune professeur, rédigés de 1877 à 1885, dont les cent vingt pages de texte constituent un document de premier ordre sur l'atmosphère et les incidents de la vie collégiale de cette époque.

b) Histoire.

Malgré l'importance attachée à l'éducation, c'est encore l'histoire qui nous a fourni les sources les plus abondantes de documentation. La part de Mlle Bernier, dans ce domaine, a été prépondérante, comme on le verra après une brève revue de la contribution apportée par M. Fontaine.

Au Palais de justice de Saint-Hyacinthe, les vieux papiers de notaires, en particulier ceux de Letestu (1780-1795), ont valu au chef d'équipe, par l'examen des testaments, des ventes, contrats de toute sorte, inventaires et concessions, des renseignements originaux sur le développement de la région et sur les terres de la

seigneurie Delorme. Dans cette même ville, le chanoine Saint-Pierre, un vieil érudit, lui a communiqué des informations appréciables sur la rude existence de Delorme et, plus tard, celle de l'abbé Crevier, curé de Saint-Pie, qui, vers 1840, mit beaucoup d'ardeur à enrayer de ce côté une vague inquiétante d'apostasie.

Au séminaire des Trois-Rivières, il a noté, entre autres choses, un groupe de lettres de Mgr Laflèche révélant, par exemple: ses impressions de Rome en 1870, lors de la proclamation de l'infailibilité pontificale, infailibilité à laquelle il croyait déjà avec Vuillot; son autorisation à Denys Gérin, fils d'Antoine Gérin dit Lajoie, d'aller en 1868 combattre à Rome, pour " se préparer au sacerdoce par la vie d'obéissance et de sacrifice du soldat"; ses recommandations, trente ans après, à l'un de ses prêtres, l'abbé Charretier, de ne pas rentrer d'Europe avant d'en avoir visité les grandes villes un carnet à la main, afin de faire des " comparaisons... sur les hommes et les choses des pays qu'il visite, avec celui où il a été élevé".

Il importe de signaler en passant les remarquables collections des archives de cette maison, que leur conservateur ouvre si aimablement aux chercheurs. Le fonds Hart, le fonds Vanasse, les papiers de Montarville Boucher de La Bruyère et ceux de J.-N. Bureau sont d'une particulière importance. Un inventaire de détail de ces milliers de pièces, dont la classification n'est que temporaire, représenterait au moins une année de travail, mais il serait riche en découvertes fécondes, tant pour l'histoire économique de la région que pour la grande et la petite histoire. L'enquêteur n'a pu, faute de temps, y jeter qu'un coup d'oeil d'ensemble.

Nous en arrivons maintenant aux recherches de Mlle Bernier qui a apporté à son travail la patience et le flair qu'exige l'étude des vieux papiers.

Le dépôt le plus important visité par elle est celui du Séminaire de Nicolet, qui abrite plus de douze mille documents.

Tous ne constituent évidemment pas des originaux. Il y en a cependant un assez bon nombre. Certains sont avant tout d'intérêt local, comme la correspondance des évêques de Québec avec les directeurs du séminaire, les généalogies des principales familles nicolétaines, les papiers Vassal se rapportant aux Indiens; mais d'autres portent beaucoup plus loin, comme certaines lettres de personnages marquants, les actes de successions, où les documents historiques de la collection Bois.

L'inventaire sommaire de tous ces papiers, établi par l'abbé Letendre, archiviste de la maison, divise les principales collections en quatre séries comprenant elles-mêmes de nombreux groupes.

La première renferme les lettres de MM. SS. Plessis, Panet, Signay et Turgeon aux autorités du séminaire. Ces lettres originales forment un total de cinq cent soixante quatorze pièces réunies en sept in-folio, que complètent cinq autres volumes de copies de lettres des directeurs aux évêques de Québec. La seconde contient les papiers de quarante successions, soit quatre cent soixante-six pièces et plus de deux cents lettres. La troisième se subdivise en trois groupes: correspondance diverse touchant la vie et les besoins du Séminaire; documents généalogiques recueillis par Mgr Proulx, un de ses anciens supérieurs; documents sur les Abénaquis et les Algonquins, communément appelés " papiers des Sauvages ", legs de M. Henri Vassal, de Drummondville.

Enfin la quatrième et dernière série se compose de la collection Bois, que l'on a divisé en six groupes principaux. C'est la plus considérable et elle mérite qu'on s'y arrête.

Le premier groupe contient les papiers de l'abbé Painchaud: une légende intitulée Les Voix de l'île d'Orléans; une réponse publique au gouvernement sur le bill des Fabriques, des notes sur Bonald et des lettres touchant les personnalités les plus en vue de l'époque.

Le deuxième groupe est constitué en majeure partie par les lettres du docteur Meilleur à l'abbé Bois. Cette correspondance traite d'enseignement et compte quatre cent soixante dix-sept pièces. Les Mélanges de M. Bois sur l'éducation s'y ajoutent.

Le troisième groupe est un recueil de lettres diverses adressées à l'abbé Bois ou colligées de tous côtés en vue de l'histoire. Quarante-quatre sont signées de James Lemoine, trente de Mgr Hamel, plusieurs de MM. SS. Taché, Lorrain, Cook, Taschereau et Laflèche; d'autres proviennent de Philippe Aubert de Gaspé, de Jacques Viger, Etienne Parent, Georges-Etienne Cartier, Antoine Gérin-Lajoie, Benjamin Sulte, les abbés Pilote et Casgrain, Pierre Bédard, Mgr Marquis, Léon Provencher, Faucher de Saint-Maurice, William Chapman, Louis Fréchette, Ernest Gagnon, Laure Conan, Mgr Tanguay, Dionne, Mgr têtù; d'autres encore de Francis Parkman, du Père Frédéric, de l'éditeur Augustin Côté, de Mgr Hubert à l'un de ses curés, de Mgr Plessis à M. Marcoux, de Salaberry à Mlle Dambourgès, de Jacques Viger à Mermet, de Louis-Joseph Papineau à son frère, enfin de Mgr Taschereau au Père Ponche, pour lui reprocher un rapprochement entre Babylone et Québec!

Le quatrième groupe renferme une quantité innombrable de documents réunis en dix-neuf volumes. C'est le Garde-note historique, où se trouvent près de cinq mille pièces écrites par Bois lui-même. Les notes biographiques y sont très nombreuses. Il y en a aussi sur des communautés et des paroisses de la région, sur les Forges du Saint-Maurice et les vieux registres des Trois-Rivières.

Le cinquième groupe est celui des documents historiques contenus dans quatorze volumes en parfait ordre. Ces documents renferment peu d'originaux, mais leur valeur d'information est pratiquement illimitée. Mlle Bernier a pu faire l'inventaire de détail de onze volumes, ce qui a exigé l'étude et l'analyse de près de quatre cents pièces. On remarque principalement dans ce groupe: les actes du chapitre de Québec, des notes biographiques, des nécrologies, des légendes; des renseignements sur les collèges de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Nicolet, de Saint-Hyacinthe et de Québec; des circulaires, correspondances, discours, lettres diverses; des journaux de voyages, des mémoires d'évêques et de gouverneurs; des oraisons funèbres, sermons, ordonnances et rapports; enfin des documents militaires et quelques testaments, dont les copies de ceux de Frontenac et de Madame de la Peltrie. Ajoutons à cette liste les voyages de Mgr Plessis dans les Maritimes, dans le Haut-Canada et en Europe.

Enfin le sixième groupe se rapporte à l'oeuvre de M. Bois: vies manuscrites des évêques de Québec jusqu'à Mgr Panet; vies de madame de la Peltrie, de Jacques-Cartier, de l'abbé de Calonne, du Père Marquette, de Jean Nicolet, de La Salle, de Lord Harding, du Père Mainguy et de Michel Sarrazin; revue de la correspondance de Marie de l'Incarnation, étude sur l'île d'Orléans, et histoire de Toussaint Cartier, dit l'ermite de Saint-Barnabé. Soit en tout environ cinq mille pages manuscrites.

En dehors de Nicolet, Mlle Bernier a consacré la plus grande partie de son temps à des relevés d'archives qui lui ont permis de reconstituer à grands traits, à même les sources, l'histoire religieuse et artistique de Saint-Joseph de Chambly et de Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Hyacinthe.

Dans la première de ces vieilles paroisses, qui connut plusieurs églises, les papiers qu'elle a notés jettent quelque lumière sur un sculpteur peu connu, Louis Lefoureur dit Champagne, de même que sur Louis Quévillon, Joseph Pépin, René Saint-James et Paul Rollin; dans la seconde, elle a pu analyser avec précision les documents mentionnant cette fois Quévillon et son Ecole, François Normand, sculpteur des Trois-Rivières, et les architectes montréalais qui ont construit l'église actuelle.

Mais à Chambly comme à Saint-Hyacinthe, elle s'est attachée surtout à l'histoire et au développement de ces régions.

Le bassin de la rivière Richelieu, désigné sous le nom de Chambly, doit sa célébrité au vieux fort construit en 1665 pour la défense du pays contre les Iroquois. A cette époque la France, résolue d'aider la colonie dans une expédition contre les Sauvages, envoya des troupes dont vingt compagnies du régiment de Carignan-Salières. Les officiers de ce régiment, gentilshommes pour la plupart, se fixèrent au pays et obtinrent des seigneuries pour y établir leurs soldats. Et c'est ainsi que Jacques de Chambly, capitaine d'une compagnie, reçut un immense domaine auquel il donna son nom.

Pour avoir des détails sur la paroisse de Chambly, il faut consulter les Edits et Ordonnances, et en particulier l'ordonnance du 3 mars 1722, dont copie est conservée à la mairie de Chambly-Bassin. Elle détermine l'étendue de la paroisse de Saint-Louis et stipule que " vu le petit nombre d'habitants qu'il y a dans cette seigneurie qui sont hors d'état de payer des dîmes, étant pauvres et commençant que d'établir leurs terres, il serait nécessaire pour le bien de la garnison de ce fort d'y établir un aumônier fixe qui fût tenu d'y résider et de servir par voie de mission les habitants de la dite seigneurie, même les fiefs des seigneurs de Longueuil et de Rouville..."

Un autre document nous donne des précisions sur la paroisse de Chambly devenue, depuis 1739, Saint-Joseph de Chambly au lieu de Saint-Louis du Fort. C'est la réponse à l'Ordonnance de Lord Derchester qui, en 1790, réclama la tenue d'un recensement afin de dresser des cartes des différents districts de la Province avec leurs paroisses, seigneuries et concessions. L'évêque de Québec avait fait tenir au curé de Chambly un exemplaire de cette ordonnance en lui recommandant d'y obéir. Mais avant de répondre au gouverneur, le curé fit un brouillon que l'on retrouve aux archives de Chambly-Bassin.

On y constate que la paroisse compte alors cinq cents familles, dont trois cent trente sont catholiques et cent soixante-dix protestantes. On y voit aussi qu'elle a diminué de moitié depuis 1722. C'est que Jacques de Chambly, décédé sans enfant, avait partagé sa seigneurie entre Jacques Hertel, qui prit le nom de Hertel de Chambly, et Jean-Baptiste Beucher de Niverville. Chambly-Bassin et Chambly-Canton occupent aujourd'hui la terre dont hérita de Niverville.

Nous ne savons par contre rien de précis sur la première chapelle du fort Saint-Louis, incendiée en 1702, les plus anciens registres conservés n'étant pas antérieurs à 1706. La chapelle du fort fut reconstruite entre 1708 et 1711 et servit au culte jusqu'en 1739, date où l'on résolut de construire une première église en bois. D'autres, de pierre, devaient la remplacer en 1757, en 1809 et en 1861. Celle d'aujourd'hui a par conséquent cinquante-huit ans d'existence.

A Saint-Hyacinthe comme à Chambly, l'histoire de la première paroisse se confond d'abord avec celle de la seigneurie.

Celle-ci avait été concédée en 1748 à Pierre-François de Rigaud, fils du marquis de Vaudreuil. Mais cinq ans plus tard, il céda ses droits à Jacques-Hyacinthe Delorme, pourvoyeur de bois pour le service de la Marine royale. Delorme se fit lui-même défricheur et, dès 1763, il commença de concéder des fiefs, pour céder ensuite, d'année en année, des terres de chaque côté de la rivière Yamaska. Il mourut en 1778, laissant un fils mineur qui hérita du titre et de la moitié de la seigneurie, et deux filles qui se partagèrent l'autre moitié.

La paroisse prit le nom de Saint-Hyacinthe, en l'honneur de son seigneur, et l'on ferait remonter à 1777 son érection. Avant cette date, il n'existait qu'une desserte.

Deux ans après la mort de Delorme, on songe à construire une chapelle qui est terminée en 1784. Six ans plus tard, elle semble déjà vieille. Une église de pierre lui succède en 1794, dont le premier détail descriptif nous est fourni par le contrat de Jean-Baptiste Auclair, maçon et tailleur de pierre, qui nous communique tout le devis de l'extérieur. En 1840, l'accroissement de la population exige une nouvelle église, elle-même démolie en 1857 et remplacée par une autre encore plus vaste. Cette dernière, terminée en 1861, a subi depuis ce temps deux restaurations et, en 1932, une véritable transformation de l'intérieur.

Les archives de la paroisse, devenue depuis 1857 Notre-Dame-du-Rosaire, ont fourni à Mlle Bernier, comme on le voit, une copieuse documentation sur ces deux siècles d'histoire.

Il convient d'apprécier en terminant le travail de copiste de M. Jean Bertrand. Sa collaboration nous a été utile et il s'est

acquitté avec soin de la transcription d'actes de notaire dont nous avons besoin (minutier de Jean-Baptiste Constantin).

I I I

CONCLUSION

Cet exposé déjà trop long appelle cependant un mot de conclusion.

Celle-ci ne saurait que formuler notre conviction profonde de faire oeuvre nécessaire, urgente même, aux archives comme aux bibliothèques et aux Beaux-Arts.

Tout se tient dans le domaine de la recherche, dans l'histoire d'un peuple, et il n'y a pas de cloisons étanches entre les diverses manifestations de sa vie.

Quatre mois de travail sur le terrain, pour parler comme les économistes, ont valu à notre équipe une expérience qui lui permettra d'assouplir ses méthodes et d'orienter plus nettement sa direction.

Mais le principe qui éclaira nos recherches et, parfois, soutint notre effort, ne saurait varier. Edmond Lareau le formulait déjà, il y a soixante ans, dans quelques mots très simples et toujours actuels: " Il faut nécessairement arracher au passé les éléments de notre histoire, avant que la poussière des siècles ne les ait ensevelis."

C O N C L U S I O N

G E N E R A L E

Si copieux soient-ils, les rapports que vous venez de lire, messieurs les ministres, ne sont en somme qu'une synthèse, à peine étayée de quelques faits, des travaux qu'ont accomplis, au cours de l'été 1938 et sous la ferme direction de M. Jean Bruchési, les trois équipes de l'Inventaire des Oeuvres d'art, des Bibliothèques et des Archives. Synthèse que nous voudrions mieux nourrie et plus concise à la fois, tant pour vous éclairer avec plus d'exactitude que pour vous rendre plus agréable la tâche de nous lire. Mais notre inventaire, n'en étant encore qu'à ses débuts, ne nous permet pas d'esquisser des conclusions rigoureuses ou définitives, ni d'articuler certaines affirmations sans en produire au moins des bribes de preuves.

Et pourtant, que de faits plus ou moins éloquents n'avons-nous pas dû passer sous silence ! Que de notes, de mentions, de fiches bibliographiques ou appréciatives ne pourrions-nous pas transcrire ici, au risque d'enfler notre rapport jusqu'aux proportions d'un in-folio de plusieurs milliers de pages ! Et, négligeant l'apparat forcément technique de l'Inventaire, combien de réflexions ne pourrions-nous pas aligner dans ces pages déjà trop nombreuses, si nous voulions vous faire part de toutes les trouvailles que nous avons faites et des conversations fécondes que nous avons eues depuis la fin officielle de l'Inventaire ! Car les chefs d'équipes n'ont pas limité leur labour à la durée administrative de leurs fonctions. Depuis octobre 1938, ils n'ont cessé de recourir aux livres, aux archives et aux oeuvres dont ils pouvaient tirer quelque profit; ils ont continué leurs recherches avec le même entrain; ils ont même effectué, à leurs frais, de courts voyages qui leur ont donné l'occasion de parfaire leur information; ils ont favorisé par la méditation le décantage de leurs impressions et de leurs idées, qui est l'origine même de toute clarté ou qui, tout au moins, prévient tout emballement ou les jugements trop hâtifs.

Car nous aimons notre travail; nous en estimons l'importance nationale au même titre qu'une entreprise d'assainissement éducatif ou qu'une campagne d'hygiène publique; nous en sentons même l'impérieuse nécessité, comme si notre civilisation menacée de toutes parts devait jauger ses forces intellectuelles avant de se mesurer avec la déchéance.

Et si nous aimons notre travail, c'est que vous nous octroyez avec largesse la liberté d'esprit dont nous avons besoin; que nous avons été reçus, partout où nous sommes allés, avec la plus grande bienveillance; que nos découvertes ont été notre meilleur aliment spirituel; qu'au sentiment de l'utilité évidente du but que nous poursuivons, se joint une sorte de désintéressement intellectuel, que nous considérons comme l'état d'esprit le plus favorable à un jugement droit.

Ne vous étonnez donc pas, messieurs les ministres, que nous concluions à la reprise de l'Inventaire.

Nous en avons assez dit pour vous convaincre de l'urgence de cette reprise. Nous avons mis à jour tant d'oeuvres inédites, incomprises ou simplement ignorées, qu'il serait regrettable de nous arrêter au milieu d'une besogne si féconde. Nous savons qu'il

reste beaucoup à faire; nous savons encore qu'aussi longtemps que nous n'aurons pas dressé l'inventaire méthodique et raisonné du plus grand nombre possible des éléments épars de notre patrimoine intellectuel, nos travaux ne pourront vous éclairer qu'à demi. Donc, pour être vraiment utilisable et par le Gouvernement et par nos intellectuels, notre triple inventaire doit être parachevé sans délai. Nous ajoutons que certaines œuvres d'art, certaines bibliothèques et certains dépôts d'archives étant inaccessibles en juillet et en août, c'est-à-dire pendant les vacances, il importe que la reprise de l'Inventaire ait lieu au début de mai.

Enfin qu'il nous soit permis, messieurs les ministres, de vous exprimer notre gratitude et celle de nos équipiers. Nous avons été heureux de participer à la réalisation de l'initiative que vous avez eue. La généreuse confiance que vous nous avez témoignée nous fait grand honneur assurément et, de plus, nous fait un devoir d'apporter à notre tâche la même générosité. C'est ce que nous avons fait au cours de l'été 1938; et notre directeur, M. Jean Bruchési --- qui voudra bien agréer nos remerciements ---, peut en témoigner. C'est ce que nous continuerons de faire, nous l'espérons, en mai prochain.

Veillez agréer, messieurs les ministres, l'expression de nos hommages, de notre gratitude et de notre dévouement.

(Gérard Morisset)

chef d'équipe des
Œuvres d'art

(René Garneau)

chef d'équipe des
Bibliothèques

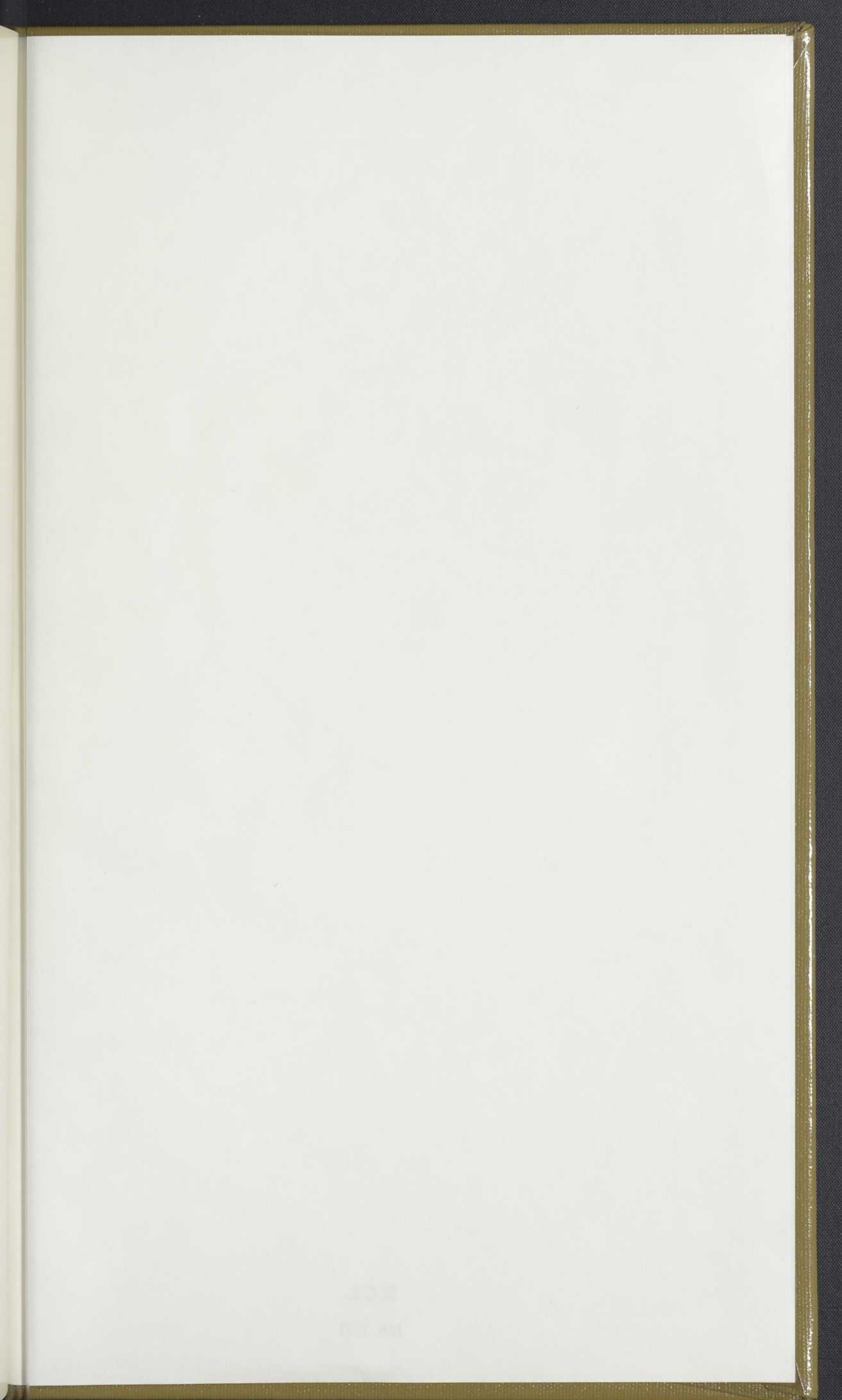
(Henri Fontaine)

chef d'équipe des
Archives

T A B L E D E S
M A T I È R E S

PREAMBULE	1
INVENTAIRE DES OEUVRES D'ART	
I. Introduction	4
II. Architecture	5
III. Sculpture	7
IV. Tableaux d'église et portraits	10
V. Orfèvrerie	12
VI. Divers (facteurs d'orgues, économique, his- toire, etc.)	14
INVENTAIRE DES BIBLIOTHÈQUES	
I. Statistiques	17
II. Cabinets de lecture	18
III. Inspectorat des bibliothèques	18
IV. Introduction aux recherches bibliographiques	20
V. Recherches bibliographiques:	21
a) Chez les Franciscains de Québec	21
b) A l'Ecole normale Jacques-Cartier	21
c) Au Séminaire de Nicolet	23
d) Au Collège de l'Assomption	25
e) Au Collège des Trois-Rivières	25
INVENTAIRE DES ARCHIVES	
I. Introduction	27
II. Travail accompli:	27
a) Education	27
b) Histoire	29
III. Conclusion	33
CONCLUSION GÉNÉRALE	34
TABLE DES MATIÈRES	36

Québec, le 16 janvier 1939





11 JUI 1942